



## Réunion du Conseil 5 juin 2025

Landratsamt Ortenaukreis  
Badstraße 20  
D- 77652 OFFENBURG  
14 h 00 – 17 h 00

### Procès-verbal de réunion

#### Partie I – Séance à huis clos de 14 h 00 à 14 h 45

##### Rapport de la police fédérale allemande

Les représentants de la direction de la police fédérale à Stuttgart et de la police fédérale d'Offenbourg interviennent et échangent avec le Conseil sur le renforcement actuel des contrôles aux frontières allemandes et ses répercussions particulières pour la région frontalière.

Pas de vote

#### Partie II – Séance publique à partir de 14 h 45

##### 1. Mot de bienvenue du Vice-président

###### 1.1. Constatation du Quorum

Le Vice-président constate que le quorum est atteint.

Pas de vote

###### 1.2. Adoption de l'ordre du jour

Le Vice-président soumet la proposition d'ordre du jour au Conseil qui l'adopte à l'unanimité.

Adopté

###### 1.3. Adoption du compte rendu du Conseil du 27 mars 2025

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte rendu du Conseil du 27 mars 2025, qui l'adopte à l'unanimité.

Adopté

##### 2. Points politiques

###### 2.1. Environnement : Présentation projet INTERREG « Atmo-Rhena PLUS »

Les résultats du projet, cofinancé par l'Eurodistrict à hauteur de 15 000 €, visant à rassembler et harmoniser les données transfrontalières liées à l'énergie, à la qualité de l'air et au climat du Rhin supérieur, sont présentés par ATMO Grand Est, qui informe également le Conseil que les données des analyses sont désormais consultables en ligne.

Pas de vote

###### 2.2. Mobilité : Mandat en matière de lignes de bus transfrontalières par la Région Grand Est

La ligne de bus 280 Erstein-Lahr est devenue depuis sa mise en service par l'Eurodistrict en 2017 une ligne régulière transfrontalière unique sur le territoire. Un mandat a été confié par le Landkreis pour l'organisation de la ligne côté allemand à l'Eurodistrict mais il manquait une convention côté français. La Région Grand Est, gestionnaire de la ligne, informe le Conseil qu'elle a arbitré en faveur du transfert de la gestion de la ligne à l'Eurodistrict. Les détails administratifs et techniques doivent encore être élaborés en commun.

Pas de vote

**2.3. Mobilité : Rapport intermédiaire sur le plan d'action mobilité**

Un rapport d'étape a été présenté au Conseil sur l'état d'avancement de ce plan. Il a notamment été fait mention de l'étude en cours sur la création d'un tarif intégré dans le cadre de la simplification de la tarification transfrontalière (résultats attendus cet été), du transfert de compétences pour la gestion de la ligne 280 Erstein-Lahr accordé par la Région Grand Est, ainsi que de l'avancement de la cartographie cyclable transfrontalière. La poursuite du plan d'action est validée à l'unanimité.

Adopté

**2.4. Environnement : Parrainage ENGEES 2023-2026**

Le Vice-président a présenté au Conseil un retour sur la journée de visite organisée et financée par l'Eurodistrict pour les étudiants de l'ENGEES, dans le cadre de leur voyage d'étude sur le territoire. L'initiative, couronnée de succès, s'inscrit dans la continuité du parrainage avec l'école et vise à renforcer les liens entre les étudiants et les acteurs professionnels de leur secteur.

Pas de vote

**3. Projets propres****3.1. Culture : Convention avec le Théâtre Baden-ALSace : bilan et perspectives**

Deux propositions de soutien financier au théâtre Baden-ALSace ont été soumises au Conseil. Les membres n'ayant pas réussi à se mettre d'accord sur l'une ou l'autre de ces options, une troisième proposition a émergé des débats. Celle-ci n'a toutefois pas fait l'unanimité non plus. Faute de consensus, le point a été reporté à la prochaine séance.

Reporté

**3.2. Communication : Sélection prestataire refonte site web**

Le site web de l'Eurodistrict, ne bénéficiant plus de mises à jour de sécurité à partir de 2025, nécessite une refonte technique. Il est proposé au Conseil de confier cette mission à l'agence française IS Webdesign. L'offre prévoit également de moderniser et de repenser la conception du site web.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Adopté

**3.3. Marketing territorial : Foire européenne**

Compte tenu de l'orientation franco-allemande de la foire cette année encore, il est proposé au Conseil de renouveler le concept de stand durable de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau pour une 5<sup>e</sup> année, partagé avec l'Agence du climat de Strasbourg, pour un montant total de 29 000 €. Le Conseil adopte la réalisation et l'organisation du stand à l'unanimité.

Adopté

**3.4. Environnement : Rétrospective table ronde Rhin & changement climatique**

Le Vice-président a présenté au Conseil un retour sur la table-ronde franco-allemande du 16 mai 2025, consacrée au Rhin et à l'impact des changements climatiques. L'événement a réuni plus de 90 participants et plusieurs institutions (Eucor, Ville et Eurométropole de Strasbourg, DREAL, Landratsamt Ortenaukreis, Regierungspräsidium Freiburg), qui ont souligné la nécessité de développer une approche commune pour la renaturation du Rhin. Un compte rendu synthétique des échanges est disponible sur le site internet de l'Eurodistrict.

Pas de vote

**3.5. Environnement : Excursion franco-allemande (AETE)**

L'Eurodistrict informe le Conseil qu'il organise, dans le cadre des Assises Européennes de la Transition Énergétique (AETE), le mardi 24 juin, une excursion franco-allemande dédiée aux énergies renouvelables locales, ouverte aux élu.e.s ainsi qu'aux professionnel.le.s de l'énergie et de la coopération transfrontalière, en vue d'éventuels futurs projets énergétiques communs. Un formulaire de participation est distribué aux élu.e.s.

Pas de vote

**4. Demandes de subvention****4.1. Information sur les subventions attribuées**

Le Vice-président informe le Conseil sur les demandes de subventions inférieures ou égales à 5 000 € et le fonds scolaire accordés par décision de la Présidence depuis le dernier Conseil du 27 mars 2025.

Pas de vote

## 5. Point divers

### 5.1. Accès aux soins d'urgence Strasbourg-Kehl

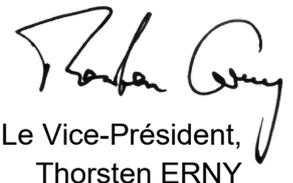
Mme Amui-Vedel propose l'organisation d'une excursion pour les membres du Conseil, en lien avec les acteurs de la coopération existante entre Wissembourg et Bad Bergzabern, afin de mieux comprendre les enjeux liés à l'accès transfrontalier aux soins d'urgence, notamment entre Strasbourg et Kehl. La demande est bien accueillie par le Conseil. Il est également demandé à l'Eurodistrict de transmettre les résultats du formulaire de recueil d'idées de TRISAN, distribué et validé lors de la séance du 27 mars 2025.

Pas de vote

### 5.2. Résolution sur le travail de coopération transfrontalière

En raison des débats précédents, il est demandé au Secrétariat général d'étudier et d'élaborer éventuellement avec les autres Eurodistricts une résolution commune concernant les contrôles aux frontières et la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur.

Pas de vote



Le Vice-Président,  
Thorsten ERNY



## Réunion du Conseil 5 juin 2025

Landratsamt Ortenaukreis  
« Großer Sitzungssaal »  
1<sup>er</sup> étage - Salle 190 A  
Badstraße 20  
D- 77652 OFFENBURG  
14 h 00 – 17 h 00

### Ordre du jour

#### Partie I – Séance à huis clos de 14h00 à 14h45

##### Rapport de la police fédérale allemande

Échange sur le renforcement actuel des contrôles aux frontières allemandes et ses répercussions particulières pour la région frontalière.

#### Partie II – Séance publique à partir de 14h45

##### 1. Mot de bienvenue du Vice-président

- 1.1. Constatation du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du compte rendu du Conseil du 27 mars 2025

Rapport (ci-joint)

##### 2. Points politiques

- 2.1. Environnement : Présentation projet INTERREG « Atmo-Rhena PLUS »
- 2.2. Mobilité : Mandat en matière de lignes de bus transfrontalières par la Région Grand Est
- 2.3. Mobilité : Rapport intermédiaire sur le plan d'action mobilité
- 2.4. Environnement : Parrainage ENGEES 2023-2026

Projet de délibération

##### 3. Projets propres

- 3.1. Culture : Convention avec le Théâtre BAden-ALSace : bilan et perspectives
- 3.2. Communication : Sélection prestataire refonte site web
- 3.3. Marketing territorial : Foire européenne
- 3.4. Environnement : Rétrospective table ronde Rhin & changement climatique
- 3.5. Environnement : Excursion franco-allemande (AETE)

Projet de délibération

Projet de délibération

Projet de délibération

##### 4. Demandes de subventions

- 4.1. Information sur les subventions attribuées

Document (ci-joint)

##### 5. Point divers

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025

Envoyé en préfecture le 27/06/2025  
Reçu en préfecture le 27/06/2025  
Publié le 30/06/2025  
ID : 067-200024172-20250605-ODJ\_1\_2\_2\_2025-DE



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thorsten Eرنy'.

Thorsten ERNY  
Vice-Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 5 juin 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.



# Réunion du Conseil

27 mars 2025

Erwin-Braun-Halle  
Querstraße 10  
D- 77704 OBERKIRCH

15 h 00 – 17 h 00

## Compte rendu de réunion

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le 30/06/2025

ID : 067-200024172-20250605-CR\_1\_3\_2\_2025-DE



### Présent.e.s :

**Titulaires :** Mme Ann-Margret AMUI-VEDEL, Mme Jeanne BARSEGHIAN, M. Jonas BREIG, M. Wolfram BRITZ, M. Gregor BÜHLER, Mme Michaela BUSCH, M. Thorsten ERNY, M. Eberhard FREIHERR VON HODENBERG, M. Sven HALLER, M. Stefan HATTENBACH, M. Markus IBERT, M. Alain JUND, M. Markus KLEINHANS, M. René SCHAAL, M. Alexander SCHRÖDER, M. Marco STEFFENS, M. Yves SUBLON, M. Manuel TABOR, Mme Doris TERNOY, M. Michael WELSCHÉ.

**Suppléant.e.s :** M. Bernd BRUDER, Mme Andrée BUCHMANN, M. Andreas HECK, Mme Lara JAUCH, M. Pierre OZENNE, M. Joël STEFFEN, M. Karl TERROLLION.

### Excusé.e.s :

**Titulaires :** Mme Danielle DAMBACH, Mme Ruth DILLES, Mme Céline GEISSMANN, Mme Pia IMBS, Mme Annie KESSOURI, M. Julien KOEGLER, Mme Anne MISTLER, M. Valentin RABOT, M. Oliver RASTETTER, M. Stéphane SCHAAL, Mme Françoise SCHAETZEL, M. Jean-Philippe VETTER, M. Jacques WITKOWSKI, Mme Huguette ZELLER.

**Suppléant.e.s :** M. Martin AßMUTH, M. Jacques BAUR, M. Bruno BOULALA, Mme Rebecca BREITMAN, M. Christian CLEIß, Mme Cécile DELATTRE, M. Benoît DINTRICH, M. Edgar GLEIß, Mme Dorothee GRANDERATH, M. Jonathan HERRY, M. Marc HOFFSESS, Mme Marianne HORNY-GONIER, Mme Evelyne ISINGER, Mme Rosa KARCHER, M. Jean-Louis KIRCHER, M. Kai-Achim KLARE, M. Stefan KONPRECHT, Mme Michèle LECKLER, M. Werner MAIER, M. Nicolas MATT, M. Bruno METZ, M. Marco NARDINI, M. Heinz RITH, Mme Eveline SEEBERGER, Mme Maren SEIFERT, Mme Caroline ZORN.

## 1. Mot de bienvenue de la Présidente

### 1.1 Constatation du quorum

La Présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 1.3 Adoption du compte rendu du Conseil du 4 décembre 2024

Le compte rendu de la réunion du Conseil du 4 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

## 2. Points politiques

### 2.1 Position commune du pacte de mobilité de Lahr

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est membre du pacte de mobilité de Lahr. Dans ce cadre la rénovation de la Rheintalbahn la Deutsche Bahn prévoit une fermeture temporaire de certaines sections, remplacées par un service de bus, ce qui impactera fortement la mobilité transfrontalière. La prise de position commune dans le cadre du pacte de mobilité de Lahr demande à DB InfraGo de réduire la durée des travaux et de mettre en place des arrêts ferroviaires provisoires.

Le texte de la position commune est adopté par le Conseil à la majorité des voix exprimées, avec une abstention.

### 2.2 Résolution Pont de l'Europe

La nouvelle construction du pont de l'Europe a été abordé lors de la dernière réunion. Il y a été convenu d'adopter une résolution concernant ce projet de construction. La construction d'un nouveau pont est nécessaire afin d'assurer la praticabilité à long terme de la traversée routière entre Strasbourg et Kehl. Le 16 janvier 2025, un accord de planification entre l'Eurométropole de Strasbourg et le Regierungspräsidium Freiburg a été signé. Il est proposé au Conseil de demander aux autorités

compétentes de faire avancer les planifications et la mise en œuvre brefs délais et avec tous les moyens disponibles.

La résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, avec une abstention.

### 2.3 20 ans Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau célébrera en 2025 ses 20 ans d'existence. Afin de mettre à l'honneur les réussites de la coopération transfrontalière et les acteurs qui y ont contribué, ainsi que de renforcer les liens franco-allemands au niveau de la politique locale, une fête de jardin avec des invités se tiendra le 2 juillet 2025, de ca. 18 h à 21 h au Rehfusplatz à Kehl. Un budget de 10 000 € est prévu à cet effet.

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

### 2.4 Avis projet de territoire Rhin supérieur

Le Projet de territoire du Rhin supérieur, élaboré dans le cadre d'un projet Interreg par la Collectivité Européenne d'Alsace, vise à définir des principes communs pour l'aménagement de cette région transfrontalière. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a été invité à donner son avis. La version finale doit être adoptée en mai 2025. Le projet de délibération met l'accent sur la mobilité, l'environnement, l'énergie et la culture.

Il est décidé d'ajouter une référence à l'accessibilité multimodale et à la complémentarité entre les modes de transport et les aéroports existants.

Le Conseil approuve la position à la majorité des voix exprimées, avec deux abstentions.

## 3. **Budget 2025**

### 3.1 Compte de gestion 2024

La Présidente demande au Conseil d'adopter la délibération relative au compte de gestion 2024 tel que figurant dans les documents annexés.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

### 3.2 Compte administratif 2024

Le doyen du Conseil demande au Conseil d'adopter la délibération relative au compte administratif 2024 tel que figurant dans les documents annexés.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

### 3.3 Affectation des résultats 2024

La Présidente demande au Conseil d'adopter la délibération relative à l'affectation des résultats 2024 tel que figurant dans les documents annexés.

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

### 3.4 Budget prévisionnel 2025

La Présidente demande au Conseil d'adopter la délibération relative au budget prévisionnel 2025 tel que figurant dans les documents annexés.

Elle est adoptée à l'unanimité.

## 4. **Projets propres**

### 4.1 Mobilité : Attribution de l'étude sur la communauté tarifaire transfrontalière

L'Eurodistrict a lancé un appel d'offre pour réaliser une étude sur la faisabilité d'une communauté tarifaire transfrontalière. Deux offres ont été reçues et révisées car ils dépassaient le budget de 40 000 €. Après une évaluation approfondie des offres, le consortium composé de CMG, QIVIVE et TTK s'est distingué pour son expertise et sa compréhension des enjeux. Il est proposé au Conseil de retenir cette offre pour la réalisation de cette étude. Une attente est exprimée quant à la prise en compte dans cette étude de l'intégration tarifaire actuellement menée par la Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg.

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer la réalisation de l'étude au consortium CMG, QIVIVE et TTK.

#### 4.2 Environnement : Assises européennes de la transition énergétique

Il est demandé au Conseil de soutenir Strasbourg dans le cadre Transition Énergétique du 24 au 26 juin, par le cofinancement d'une étude sur les politiques énergétiques transfrontalières et les opportunités de coopération, à hauteur de 5 000 €. L'Eurométropole de Strasbourg et la Banque des Territoires sont également cofinanceurs. De plus, l'Eurodistrict organisera une excursion franco-allemande le 24 juin, en partenariat avec l'Ortenauer Energieagentur, pour découvrir des solutions innovantes en matière d'énergie.

Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

#### 4.3 Éducation et bilinguisme : « Spiel & Parle » 2025-2026

La Présidente demande au Conseil de soutenir l'élargissement du programme "Spiel & Parle", qui a connu un grand succès avec 272 enfants participants cette année, et d'atteindre l'objectif de 300 enfants pour 2025-2026. Elle propose un budget de 66 000 € pour reconduire et élargir le dispositif, tout en recherchant des financements complémentaires. Elle a également encouragé les membres à identifier de nouveaux partenaires pour assurer la pérennité du programme. Un pique-nique franco-allemand aura lieu le 17 mai au Jardin des Deux Rives pour renforcer la communauté franco-allemande.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### 4.4 Tourisme : Vélo Gourmand 2025

Le Vélo Gourmand est un projet propre de l'Eurodistrict qui rencontre un important succès auprès des citoyens. L'édition 2025 aura lieu le 28 septembre sur un nouvel itinéraire d'environ 47 km dans le bassin de vie transfrontalier, qui traversera les communes de Kehl, Strasbourg, Schiltigheim, Bischheim et Hœnheim. Des haltes gourmandes émailleront le parcours à intervalles réguliers.

Le Conseil approuve à l'unanimité l'itinéraire proposé pour le Vélo Gourmand 2025, le déroulement de l'évènement ainsi que son budget prévisionnel d'un montant de 24 000 €.

### 5. Demandes de subventions

#### 5.1 Information sur les subventions attribuées

La Présidente informe les membres du Conseil sur les subventions accordées par la Présidente et par le comité de sélection transfrontalier depuis la dernière réunion du Conseil du 4 décembre 2024.

### 6. Divers

#### 6.1 Accès aux soins d'urgence Strasbourg-Kehl

La Présidente demande au Conseil de valider le formulaire de demandes d'idées de TRISAN, distribué en début de séance, afin de répondre à la demande formulée lors de la dernière session concernant l'accès aux soins d'urgence. Le Conseil approuve la démarche ainsi que le contenu du formulaire proposé par le Secrétariat Général pour traiter ce sujet.

La Présidente clôture la séance à 16 h 40.

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025



Thorsten ERNY  
Vice-Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 5 juin 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.



# Plan d'action mobilité transfrontalière dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

(Actualisation juin 2025)

La mobilité durable est une thématique prioritaire pour l'Eurodistrict. Bien qu'en 2021, environ 80 % des mesures prioritaires issues de l'étude de mobilité de l'Eurodistrict réalisée en 2015 aient déjà été mises en œuvre, les défis restent importants. La dernière enquête mobilité<sup>1</sup> a montré qu'en 2019, 74 % des déplacements transfrontaliers à partir de l'EMS (et 95,8 % au niveau du Bas-Rhin) se faisaient encore en voiture.

L'Eurodistrict a identifié, entre autres lors des réunions de son groupe d'experts mobilité<sup>2</sup>, plusieurs mesures qui peuvent apporter une contribution importante à la mobilité transfrontalière durable. Les compétences pour plus de transports publics, une mobilité active et des conditions plus attractives (tarifs, applis, etc.) incombent à des acteurs très différents. Avec l'adoption de son plan d'action, l'Eurodistrict veut faire avancer la mise en œuvre et, à cette fin, réunir et soutenir les partenaires compétents respectifs. Les mesures suivantes ont été classées par ordre de priorité par le Conseil de l'Eurodistrict lors de sa réunion du 4 mars 2021 et quelques progrès peuvent être observés depuis. Lors de sa réunion du 21 mars 2024, le Conseil s'est prononcé en faveur de l'ajout de quatre actions supplémentaires au plan d'action.

Degré de réalisation de l'objectif :

Mesure réalisée	
Évolution positive	
Pas de progrès	
Abandon	

<sup>1</sup> Adeus, 2020

<sup>2</sup> Constitué par le Landratsamt Ortenaukreis, l'Eurométropole de Strasbourg, la ComCom du Canton d'Erstein, les villes de Lahr, d'Offenburg et de Kehl, la TGO, la Région Grand Est, la NVBW, la Collectivité Européenne d'Alsace et coordonné par l'Eurodistrict.

Mesure	Situation initiale	Progrès réalisé	Degré de réalisation
<p><b>1. Simplification de la tarification transfrontalière</b> (ajouté le 21.03.24)</p>	<p>Malgré le progrès déjà réalisé dans le passé en matière de mobilité transfrontalière sur le territoire de l'Eurodistrict, des barrières tarifaires subsistent entre les réseaux de transport public français et allemands. Afin de surmonter celles-ci, deux mesures seront à étudier, l'instauration d'une communauté tarifaire transfrontalière et la validité du Deutschlandticket jusqu'à Strasbourg.</p> <p>Une communauté tarifaire transfrontalière pourrait considérablement simplifier l'intégration de la zone frontalière dans le domaine de la mobilité. Dans ce contexte, il sera à étudier si l'offre tarifaire existante de l'EUROPASS (cartes journalières et mensuelles) peut être complétée ou remplacée par une nouvelle gamme de billets. En outre, l'opportunité se présenterait de développer le transport public transfrontalier avec d'éventuelles nouvelles lignes de transport afin de renforcer les échanges transfrontaliers au quotidien.</p> <p>Le Deutschlandticket est un ticket valable dans toute l'Allemagne et dans tous les transports en commun. Introduit sous la forme d'un ticket à 9 euros, cette offre d'abonnement coûte actuellement 49 euros par mois. De plus, le Deutschlandticket existe en tant que billet pour les employés à tarif réduit (Jobticket). La validité est en principe limitée au territoire allemand. Il existe toutefois des exceptions (liées au contexte local historique). Dans le Rhin supérieur, le billet est par exemple valable</p>	<p>Le 6 novembre 2024, l'Eurodistrict a organisé une rencontre élus-citoyens sur la mobilité transfrontalière et la tarification. Dans ce cadre, des problèmes et obstacles quotidiens ainsi que des propositions d'amélioration ont été soumis aux représentants politiques par les participants.</p> <p>Afin d'étudier la création d'une communauté tarifaire transfrontalière, un prestataire externe a été chargé avec la réalisation d'une étude en mars 2025. Le cahier des charges de cette étude a été élaboré en collaboration avec les autorités organisatrices de la mobilité parmi les membres de l'Eurodistrict. La finalisation de l'étude est prévue pour l'été 2025.</p>	

	<p>jusqu'à Wissembourg (F) et Lauterbourg (F), ainsi que jusqu'à Bâle CFF (CH). Toutefois, le billet n'est actuellement pas valable jusqu'à Strasbourg.</p>		
<p><b>2. Lignes de bus transfrontalières</b> (actualisé le 21.03.24)</p>	<p>Afin de promouvoir le transport public transfrontalier, l'Eurodistrict s'engage pour la mise en place de lignes de bus. Des liaisons pourraient être mises en place entre Offenbourg et Illkirch ainsi qu'entre Achern et Haguenau.</p> <p>Dans l'Eurométropole de Strasbourg, le concept d'un service de minibus flexible et à la demande appelé Flex'Hop a été introduit pour relier la deuxième couronne aux transports publics. Dans ce cadre, une connexion avec le Forum européen du Rhin est également proposée.</p>	<p>Le 21 juin, 65 nouveaux arrêts ont été ajoutés à l'offre Flex'hop, dont le Forum européen du Rhin, ce qui porte le total à 266 points qui sont accessibles de manière flexible en fonction de la demande des passagers. En combinaison avec la ligne R2 qui, d'octobre 2019 au 31.12.2024, reliait Offenbourg au Forum européen du Rhin, il existait une liaison par bus entre Offenbourg et l'EMS (avec un changement). Par décision de la commission environnement et technologie du 28 novembre 2024, la desserte du Forum européen du Rhin par la ligne R2 a été supprimée.</p> <p>En ce qui concerne la mise en place d'une liaison directe par bus entre Offenbourg et Illkirch ainsi qu'entre Achern et Haguenau, il n'existe pour l'instant aucun projet concret.</p>	
<p><b>3. Mise en commun des données géographiques dans le domaine de l'infrastructure cyclable</b> (ajouté le 21.03.24)</p>	<p>L'infrastructure cyclable est en cours de développement du côté allemand comme du côté français de l'Eurodistrict. Il s'agit de regrouper les données géographiques existantes de cette infrastructure au niveau de l'Eurodistrict et de les rendre accessibles aux utilisateurs. Il s'agit ici de créer une offre numérique permettant de visualiser et d'utiliser les pistes cyclables existantes, en mettant l'accent sur les itinéraires et les parcours cyclables touristiques et sur les grands axes de pistes cyclables. La création d'un plan des pistes cyclables imprimé pour le territoire de l'Eurodistrict est actuellement en cours et</p>	<p>Le travail avec un prestataire externe sur une carte des pistes cyclable imprimée a commencé en mars 2025. La carte va représenter les principaux itinéraires longue distance et les itinéraires cyclables structurants, ainsi que les circuits touristiques. La carte va donc permettre de s'orienter sur le territoire à l'aide des principaux axes et d'assurer une mise en valeur touristique du territoire transfrontalier.</p>	

	représente un bon point de départ d'un développement numérique de l'offre.		
<p><b>4. Homogénéisation ou compatibilité des offres de vélos en libre-service</b> (ajouté le 21.03.24)</p>	<p>Sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, le système de location « Vélahop » a été retenu. L'Eurométropole de Strasbourg propose 5000 vélos en location de courte ou longue durée en agence. En termes de vélos à libre-service, c'est le système Nextbike qui a été retenu pour 7 ans par le délégataire de l'Eurométropole, Strasbourg mobilités vélo. L'Eurométropole a mis en service le 30/10/2023 28 nouvelles stations automatiques Vélahop. À terme, 38 stations et 600 vélos en libre-service seront disponibles sur le territoire de l'Eurométropole. Les stations en libre-service proposent pour l'instant un système en boucle, avec retour du vélo obligatoire à la station d'origine. Le système en one-way n'a pas été retenu par l'Eurométropole pour des raisons de coûts. Quelques places libres en station permettent toutefois de laisser un vélo d'une autre station moyennant un surcoût. L'application Vélahop libre-service / Nextbike est proposée par défaut en version allemande pour les téléphones paramétrés en Allemagne.</p> <p>Du côté allemand, dans le cadre des stations de mobilité du réseau de mobilité de l'Ortenau, c'est le prestataire nextbike by TIER qui a remporté le marché. Pourtant, les deux systèmes ne sont pas compatibles. De plus, leur fonctionnement est différent. Dans le cadre du réseau de mobilité de l'Ortenau, le vélo peut être rendu à n'importe quelle station.</p> <p>La mise en comptabilité ou une articulation du système Vélahop avec celui de l'Ortenau sera à</p>	<p>Il n'y a pour l'instant pas de progrès en vue de cet objectif.</p>	

	<p>étudier afin de réaliser l'homogénéisation ou la compatibilité des offres de vélos en libre-service.</p>		
<p><b>5. Compatibilité des parcs/boxes à vélos sécurisés</b> (ajouté le 21.03.24)</p>	<p>De nombreuses villes de l'Eurodistrict disposent déjà de systèmes de stationnement sécurisé pour les vélos. A Strasbourg, il existe par exemple le Veloparc ainsi que des boxes à vélos aux gares d'Offenburg, de Kehl et de Lahr.</p> <p>L'accès aux places de stationnement sécurisées doit être possible au-delà des frontières grâce à la compatibilité des systèmes et à une réservation uniformisée des boxes. L'accès transfrontalier simplifié à l'infrastructure cyclable serait un avantage, notamment dans le cadre du projet de voie rapide entre Offenburg et Strasbourg.</p> <p>Les boxes à vélos de la gare de Lahr disposent d'un système de fermeture classique avec clé. Il serait possible de passer à un système de fermeture numérique. Actuellement, tous les boxes sont en location permanente. Il existe une liste d'attente. Le retrait d'un certain nombre de boxes pour une durée de location inférieure à un an serait à étudier.</p> <p>Le projet de mise en service d'un véloparc massifié de 3 000 places en gare de Strasbourg à horizon 2025 pourrait être une opportunité d'étudier les besoins des usagers à l'échelle transfrontalière, et/ou de proposer une billettique unifiée simple d'accès quel que soit la provenance de l'utilisateur. L'uniformisation des systèmes n'est pas nécessairement une réponse accessible techniquement. C'est le parcours clients qui doit prévaloir. Aussi des</p>	<p>Il n'y a pour l'instant pas de progrès en vue de cet objectif.</p>	

	solutions multicanaux de réservation, incluant Ortenaumobil pourront être étudiées.		
<b>6. Créer un pont au niveau Erstein/Lahr</b>	L'étude de faisabilité pour une passerelle pour bus réguliers, cyclistes et piétons à hauteur de Gerstheim/Schwanau a été réalisée et conclut à un résultat positif. Au moment de la priorisation de cette mesure, des discussions politiques sur la suite à donner étaient en cours.	<p>En raison de voix critiques sur place (Ottenheim/Schwanau), il n'y a pas de progrès sur ce projet.</p> <p>Malgré une médiation externe, il n'a pas été possible d'obtenir l'accord de la commune d'implantation de Schwanau pour approfondir les plans du pont pour cyclistes et piétons avec circulation de bus de ligne. D'ici mi-avril 2025, une solution restreinte (uniquement piétons et cyclistes) est censée être soumise à la discussion au sein du syndicat mixte Vis-à-Vis.</p>	
<b>7. Reconnaissance mutuelle des vignettes environnementales</b>	<p>L'Allemagne et la France ont des vignettes environnementales différentes pour restreindre le trafic en faveur d'une meilleure qualité de l'air (Crit'Air en France depuis 2016 et Umweltplakette en Allemagne depuis 2006). Jusqu'à présent, il n'y a pas de reconnaissance mutuelle des vignettes, bien que les deux systèmes soient basés sur la même législation européenne.</p> <p>L'Eurodistrict a fait réaliser une étude dans le cadre de l'appel b-solutions lancé par la Commission européenne. Cette étude a déjà été discutée au Conseil de l'Eurodistrict et au Conseil Rhénan et le sujet a été inscrit au programme de travail du comité de coopération transfrontalière dans le cadre du Traité d'Aix-la-Chapelle (pilotage EMS et Rhénanie-Palatinat).</p>	<p>Concernant la reconnaissance mutuelle de la vignette environnementale allemande et française, il n'y a pas encore de résultat.</p> <p>Du côté allemand, une reconnaissance unilatérale des vignettes écologiques françaises (Crit'Air 0-3) a eu lieu à partir de juin 2022 dans les zones à faibles émissions (ZFE) de Freiburg, Karlsruhe et Pfinztal. Celles de Karlsruhe et de Pfinztal ont toutefois été levées en mars 2023 en raison de l'amélioration de la qualité de l'air.</p> <p>En France, l'EMS a saisi les autorités françaises compétentes pour obtenir une réciprocité de reconnaissance dans le respect des dispositions techniques et de niveaux d'émissions de polluants plus exigeants côté français.</p> <p>Dans la ZFE de l'EMS, l'interdiction des véhicules Crit'Air 3 a été repoussée au janvier 2027 (à la place de 2025).</p>	

<p><b>8. Engagement pour un transfert de compétences (pour les lignes de bus transfrontalières)</b></p>	<p>L'Eurodistrict a prouvé qu'il était capable d'organiser et de gérer un bus en assurant le service régulier spécialisé entre Erstein et Lahr avant que le service soit mis en place de manière régulière. Pour les autres lignes transfrontalières, l'Eurodistrict serait également disposé à reprendre l'organisation, à condition qu'un budget approprié soit disponible.</p> <p>Comme l'Eurodistrict est organisé en GECT, ses membres peuvent lui déléguer des compétences. Du côté français, c'est possible pour les lignes de bus grâce à la nouvelle loi LOM, du côté allemand, une modification de la loi au niveau du Land est encore nécessaire.</p>	<p>Dans l'accord de coalition de 2021 dans le Bade-Wurtemberg, il a été formulé que, dans l'esprit du traité d'Aix-la-Chapelle, « nous nous efforcerons de faire en sorte que, dans le respect des règles constitutionnelles respectives des deux États, les autorités locales des régions frontalières ainsi que les entités transfrontalières telles que les Eurodistricts disposent de compétences adéquates, de ressources affectées et de procédures accélérées ». Le Conseil du Rhin supérieur a adopté une résolution en faveur de lignes de bus transfrontalières supplémentaires.</p> <p>En mai 2022, l'Ortenaukreis a confié à l'Eurodistrict un mandat pour la planification, la conception et la mise en concurrence des liaisons de bus transfrontalières. L'Ortenaukreis conserve toutefois son statut d'autorité organisatrice dans ce domaine ainsi que sa souveraineté financière. L'Eurodistrict a demandé à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) des informations juridiques concernant un mandatement potentiel du côté français.</p> <p>Une évaluation juridique effectué par la Région Grand Est a montré que la délégation de compétences pour des lignes de bus transfrontalières par la Région à l'Eurodistrict est en principe possible.</p>	
---	--	--	---

<p><b>9. Appli mobilité multimodale transfrontalière</b></p>	<p>Une application pour l'information sur les correspondances, la réservation et la facturation unique de tous les modes de transport public et des offres partagées (voiture, vélo...).</p> <p>L'Ortenaukreis a soumis une demande de subvention au Land pour une application de mobilité.</p> <p>L'Eurodistrict conseille d'assurer au moins la compatibilité de l'application Ortenau avec les applications françaises (CTS et Fluo) et le multilinguisme.</p>	<p>L'application de mobilité de l'Ortenaukreis a été mise en ligne en juin 2023. Une traduction française est disponible. En outre, il est possible de réserver l'Europass sur cette application.</p> <p>L'application n'est pas compatible avec l'offre de la CTS. Des efforts sont en cours pour réaliser l'interopérabilité entre l'offre de la TGO et celle de la CTS, mais ils sont liés à des coûts élevés. Le financement de la mise en œuvre par le biais d'une demande de projet a échoué lors de la première tentative. Par conséquent, la question du financement de ce projet n'a pas encore été résolue.</p>	
<p><b>10. Voie express cyclable Offenbourg – Strasbourg</b></p>	<p>Mise en place d'une voie express vélo Offenbourg-Strasbourg qui devra assurer l'interconnexion entre le système Vélostras et la nouvelle voie express entre Kehl-Willstätt-(Appenweiler)-Offenbourg encore à construire (signalétique cohérente et communication globale).</p> <p>Le processus de l'étude de faisabilité a été accompagné par un comité de pilotage, qui s'est réuni (2018, 2019) sous la direction du Regionalverband Südlicher Oberrhein.</p> <p>2019 : lettres de soutien envoyées au Land par Eurodistrict, communes, Ortenaukreis et RVSO.</p> <p>Février 2021 : le Land a donné son accord pour prendre en charge le portage (à l'exception du tronçon entre Appenweiler et Offenbourg)</p> <p>Mesure d'accompagnement potentielle identifiée dans le SCT : développer la mise en réseau du</p>	<p>Le Land a la charge de la construction du projet. Sur les périmètres des villes d'Offenbourg et de Kehl, ce sont les villes respectives qui sont maîtres d'ouvrage. Dans le cadre de l'assistance administrative, le Landratsamt Ortenaukreis prend en charge, pour les trois maîtres d'ouvrage, les phases de planification 1 à 4, c'est-à-dire la détermination des bases, la planification préliminaire, la planification de l'ébauche et l'étude de l'autorisation. L'accord de planification a été signé en 2024.</p> <p>Les phases de planification 5 et 6, c'est-à-dire la planification de l'exécution et la préparation des travaux, seront ensuite exécutés par les maîtres d'ouvrage respectifs. Avant de pouvoir commencer les planifications, il faut d'abord demander, entre autres, une subvention fédérale et passer un marché public à l'échelle européenne en vue de la réalisation de la planification.</p>	

	stationnement vélo dans les gares et pôles d'échanges	Côté français, un double itinéraire est envisagé à partir du réseau existant : l'un menant au Rohrschollen, l'autre empruntant l'actuel itinéraire partant de l'Avenue du Rhin vers Kehl.	
<b>11. Evaluation de l'introduction d'un titre de transport unique pour tous les transports publics dans l'Eurodistrict</b>	<p>La question de l'extension de l'Europass au territoire entier de l'Eurodistrict a été évoquée en réunion du groupe de travail Europass le 08 mars 2016. La réponse à l'Eurodistrict était : « L'Eurodistrict doit charger un institut professionnel (p.ex. TTK) d'examiner les effets de cette idée de conversion (en particulier sur les ventes des entreprises de transport). Il n'y a que sur cette base, que les entreprises peuvent prendre des décisions responsables pour l'avenir. »</p> <p>Aussi, lors de la dernière réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2020, la proposition a été évoquée par l'Eurodistrict.</p>	<p>Lors de la dernière réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2020, la proposition a de nouveau été évoquée par l'Eurodistrict. La réponse a été que les tarifs transfrontaliers font l'objet d'un examen général, en accompagnement de l'appel d'offres commun pour le matériel roulant franco-allemand sur sept liaisons transfrontalières (voir également la mesure 7), mais qu'aucun changement à court terme n'est envisagé.</p> <p>L'Eurodistrict a de nouveau évoqué l'extension possible du territoire de l'Europass lors de la réunion du groupe de travail Europass en novembre 2024. Jusqu'à présent, aucun accord n'a pu être trouvé par rapport à cette demande.</p>	
<b>12. Complément cadencement TER Strasbourg – Offenburg</b>	Depuis décembre 2018, le train d'Offenburg (à partir de 9h35), qui s'arrêtait auparavant à Kehl, continue jusqu'à Strasbourg et repart dans l'autre sens. Cela a permis de combler le trou du matin, il reste encore un trou de 2 heures autour de l'heure du déjeuner, qui sera comblé selon les plans de la Région Grand Est et du Bade-Wurtemberg une fois que le matériel roulant supplémentaire sera en place (objectif : service à la demi-heure).	<p>Un appel d'offres commun est en cours pour un total de sept lignes ferroviaires transfrontalières sur le territoire du Rhin supérieur et de la Grande Région, dont la liaison Strasbourg-Offenburg. Les autres autorités organisatrices participant à l'appel d'offres sont le Land de Bade-Wurtemberg, le Land de Sarre et deux associations de transport public régional de Rhénanie-Palatinat. Pour ces lignes, il est prévu d'utiliser le matériel roulant Regiolis nouvellement acquis et qui sera homologué pour le réseau allemand et français.</p> <p>Dans ce contexte, la mise en œuvre de la cadence semi-horaire continue entre Offenburg et Strasbourg était initialement prévue pour fin</p>	

		2024. L'objectif actuel est de mettre en œuvre l'amélioration de la cadence avec le déploiement de l'offre de desserte franco-allemande avec le nouveau matériel roulant, dès lors qu'il sera homologué en Allemagne.	
<p><b>13. Augmenter les emplacements vélos aux gares de Krimmeri-Meinau, Molsheim, Lahr, Strasbourg Ville</b></p>	<p>A Lahr, Molsheim et Strasbourg Gare Centrale, des installations supplémentaires ont déjà été mises en place. Autour de la place de la gare centrale à Strasbourg, 3 000 places en tout. A Krimmeri-Meinau, avec la reconstruction du stade, des emplacements vélo supplémentaires seront prévus.</p>	<p>A la gare de Lahr, 40 boxes à vélos supplémentaires ont été installés au printemps 2022, que la ville de Lahr loue aux navetteurs. Au total, 190 boxes à vélos (=380 places de stationnement en cas d'occupation double) sont disponibles. En plus de l'offre classique Bike+Ride, la gare de Lahr propose depuis 2018 une offre de partage de vélos de nextbike.</p> <p>Des stations nextbike sont également présentes aux points d'arrêt ferroviaires d'Offenburg et d'Offenburg-Kreisschulzentrum. En 2023/2024, d'autres stations viendront s'ajouter aux gares d'Achern, Appenweier, Friesenheim, Gengenbach, Kehl et Oberkirch. L'offre de stations aux points d'arrêt ferroviaires est complétée par d'autres stations dans les communes membres du réseau de mobilité de l'Ortenau. Dans presque toutes les stations, il est possible de passer d'un vélo (de location) à un bus. Dans certaines stations, il existe en outre une offre de covoiturage.</p> <p>Du côté français, un décret (daté du 21/06/2021, précisant l'article 1272-2 de la loi d'orientation sur les mobilités LOI LOM) impose l'installation de 90 000 places supplémentaires de stationnement sécurisé pour vélos dans les gares de France d'ici janvier 2024.</p>	

		<p>L'Eurométropole de Strasbourg a mis en service le 30/10/2023, 28 nouvelles stations automatiques Vélhop dont une station à Krimmeri. C'est le système Nextbike qui a été retenu pour 7 ans par le délégataire Strasbourg mobilités vélo. À terme, 38 stations et 600 vélos en libre-service seront disponibles sur le territoire de l'Eurométropole.</p> <p>L'Eurométropole de Strasbourg mène des études pour la création d'un parking massifié de 3 000 places vélos sous la gare en lieu et place du parking voitures, en lien avec le projet d'extension du tramway et du BHNS (Bus à haut niveau de service) sur la place de la gare. Il viendra compléter l'offre de stationnement du véloparc gare existant (700 places) à horizon 2025. Une nouvelle boutique de location Vélhop est en service depuis le 01.08.2023 au -1 de la gare. Le véloparc Saint Aurélie (680 places) est reconduit par un nouveau marché pour les 3 prochaines années.</p>	
<p><b>14. Aménager la voirie (espace partagé ou protégé), les chemins agricoles cyclables, traversées sécurisées de routes</b></p>	<p>Besoin d'autres études et d'une identification de financements.</p>	<p>En juin 2021, l'Eurométropole a adopté l'ambitieux « plan vélo », qui prévoit que d'ici 2030, 20% de tous les déplacements se feront à vélo et que plus de 100 millions d'euros seront investis au cours des cinq prochaines années. Le plan comporte également quelques connexions transfrontalières. Certaines mesures du plan ont déjà été mises en œuvre. D'ici 2027, le plan doit être mis en œuvre dans son intégralité.</p> <p>L'Ortenaukreis a pour objectif de construire 6 km de pistes cyclables par an le long de ses routes départementales. D'ici fin 2023, il y aura 188 km</p>	

		<p>de pistes cyclables. En outre, des pistes cyclables rapides sont en cours de planification entre Offenbourg et Gengenbach ainsi qu'entre Offenbourg et Strasbourg (voir point 5). Une étude de faisabilité positive a été réalisée pour une piste cyclable rapide entre Lahr et Emmendingen.</p> <p>Certaines villes et communes du côté allemand disposent de concepts de transport et de mobilité avec des mesures de promotion du vélo, qui sont progressivement mises en œuvre. L'Ortenaukreis va élaborer un plan mobilité-climat qui prendra également en compte le trafic cycliste.</p>	
<p><b>15. Continuité « Eté sans frontières »</b></p>	<p>Depuis de nombreuses années, il existait un accord renouvelé chaque année entre l'Ortenaukreis, la TGO, l'EMS, la CTS et la Région Grand Est grâce auquel les élèves et étudiants disposant d'un abonnement dans l'Ortenau pouvaient voyager gratuitement sur le territoire de l'EMS au mois d'août et vice-versa (suspendu en 2020 en raison de la pandémie).</p>	<p>L'accord mutuel « Eté sans frontières » n'a malheureusement pas pu être conclu en 2020 en raison de la pandémie. Cependant, le programme a pu avoir lieu en 2021. Les jeunes (4-25 ans) titulaires d'un abonnement CTS ou d'un abonnement Primo de la SNCF pouvaient voyager gratuitement en août sur le territoire de la TGO, et inversement les jeunes titulaires d'un abonnement TGO sur le territoire de l'Eurométropole.</p> <p>Depuis 2021, le projet n'a toutefois plus eu lieu. Tant du côté allemand que du côté français, la demande pour cette offre est faible.</p> <p>Un dispositif similaire a été déployé dès l'été 2023 et reconduit à l'été 2024 : une reconnaissance mutuelle du Deutschlandticket Jugend du côté de la région Grand Est et du pass jeune du côté du Bade-Wurtemberg ainsi</p>	

que par la Sarre et la Rhénanie-Palatinat. Cette offre devrait être renouvelée à l'été 2025.

**Abréviations :**

CCF – Chemins de fer fédéraux suisses

CTS – Compagnie des Transports Strasbourgeois

ED – Eurodistrict

EMS – Eurométropole de Strasbourg

GECT – Groupement Européen de coopération territoriale

Loi LOM – Loi d'orientation des mobilités

MOT – Mission opérationnelle transfrontalière

NVBW – Nahverkehr Baden-Württemberg

RVSO – Regionalverband Südlicher Oberrhein

SCT – Schéma de coopération transfrontalière

TGO – Tarifverbund Ortenau GmbH

ZFE – Zone à faibles émissions

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025



Thorsten ERNY  
Vice-Président de l'Eurodistrict

Document de séance n° 2.3/2/2025

Vorlage Nr. 2.3/2/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict / <i>Ratssitzung des Eurodistrikts</i> 2/2025	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i>  5.06.2025
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragter</i> Dr. Martin SACHER	

## **Point n° 2.3 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 2.3 der Tagesordnung***

**Objet / *Betreff*: Rapport intermédiaire sur le plan d'action mobilité / *Zwischenbericht Aktionsplan Mobilität***

### **I. Rapport / *Sachverhalt***

Sur la base de l'étude de mobilité de l'Eurodistrict réalisée en 2015, qui a mis en évidence de nombreuses mesures visant à améliorer la mobilité transfrontalière, le Conseil de l'Eurodistrict a adopté pour la première fois son plan d'action mobilité lors de sa réunion du 4 mars 2021. Les mesures identifiées par le groupe d'experts mobilité de l'Eurodistrict apportent une contribution importante à la mobilité transfrontalière durable. Parmi celles-ci, 11 mesures ont été considérées comme prioritaires par le Conseil en 2021 :

- Créer un pont au niveau Erstein/Lahr ;
- Reconnaissance mutuelle des vignettes environnementales ;
- Engagement pour un transfert de compétences pour les lignes de bus transfrontalières ;
- Appli mobilité multimodale transfrontalière ;
- Voie express cyclable Offenbourg – Strasbourg ;
- Evaluation de l'introduction d'un titre de transport unique pour tous les transports publics dans l'Eurodistrict ;
- Complément cadencement TER Strasbourg – Offenbourg ;
- Augmenter les emplacements vélos aux gares ;

Aufbauend auf der im Jahr 2015 durchgeführten Mobilitätsstudie des Eurodistrikts, die zahlreiche Maßnahmen zur Verbesserung der grenzüberschreitenden Mobilität aufzeigte, hat der Eurodistriktrat auf seiner Sitzung vom 04.03.2021 erstmalig seinen Aktionsplan Mobilität beschlossen. Die von der Expertengruppe Mobilität des Eurodistrikts identifizierten Maßnahmen leisten einen wichtigen Beitrag für eine nachhaltige grenzüberschreitende Mobilität. Von diesen wurden im Jahr 2021 durch den Rat 11 Maßnahmen als prioritär eingestuft:

- Neue Rheinquerung auf Höhe Erstein/Lahr;
- Gegenseitige Anerkennung der Umweltplaketten;
- Engagement für eine Kompetenzübertragung für grenzüberschreitende Buslinien;
- Grenzüberschreitende multimodale Mobilitäts-App;
- Radschnellweg Offenbourg-Straßburg;
- Prüfung der Einführung eines gemeinsamen Verkehrstickets für alle öffentlichen Verkehrsmittel im Eurodistrikt;
- Taktlücken am Vormittag schließen TER Straßburg-Offenbourg;
- Zusätzliche Bike and Ride Anlagen;

- Mettre en place un bus rapide spécifique entre Offenbourg et Illkirch (Lignes de bus transfrontalières) ;
- Aménager la voirie (pistes cyclables)
- Continuité « Eté sans frontières »

Le 21 mars 2024, quatre mesures supplémentaires ont été ajoutées au plan d'action :

- Simplification de la tarification transfrontalière ;
- Mise en commun des données géographiques dans le domaine de l'infrastructure cyclable ;
- Homogénéisation ou compatibilité des offres de vélos en libre-service ;
- Compatibilité des parcs/boxes à vélos sécurisés

Au total, le plan contient donc actuellement 15 mesures.

L'objectif du plan d'action est de faire progresser de manière ciblée la mise en œuvre des mesures prioritaires, de réunir les partenaires compétents et de les soutenir activement.

Le plan d'action comprend également un rapport d'avancement régulièrement mis à jour et une évaluation du progrès réalisé basé sur un système de « feux de signalisation ».

Dans la version actuelle du plan d'action, des progrès ont été observés quant aux mesures suivantes :

- Simplification de la tarification transfrontalière ;
- Mise en commun des données géographiques dans le domaine de l'infrastructure cyclable ;
- Engagement pour un transfert de compétences pour les lignes de bus transfrontalières ;
- Voie express cyclable Offenbourg – Strasbourg ;

- Busverbindung zwischen Offenbourg und Illkirch (Grenzüberschreitende Busverbindungen);
- Eigenständige Radwege;
- Fortschreibung „Sommer ohne Grenzen“.

Am 21.03.2024 wurden dem Aktionsplan vier weitere Maßnahmen hinzugefügt:

- Vereinfachung der grenzüberschreitenden Tarifierung;
- Zusammenführung von Geodaten im Bereich Radverkehr;
- Homogenisierung bzw. Kompatibilität der Radsharingangebote;
- Kompatibilität von gesicherten Radabstellanlagen.

Insgesamt enthält der Plan somit derzeit 15 Maßnahmen.

Ziel des Aktionsplans ist es, die Umsetzung der prioritären Maßnahmen gezielt voranzubringen sowie die jeweils kompetenten Partner zusammenzubringen und aktiv zu unterstützen.

Der Aktionsplan umfasst zudem einen regelmäßig zu aktualisierenden Fortschrittsbericht sowie die Bewertung des Fortschritts anhand eines Ampelsystems.

In der aktuellen Version des Aktionsplans sind Fortschritte u.a. in Bezug auf folgende Maßnahmen zu verzeichnen:

- Vereinfachung der grenzüberschreitenden Tarifierung;
- Zusammenführung von Geodaten im Bereich Radverkehr;
- Kompetenzübertragung für grenzüberschreitende Buslinien;
- Radschnellweg Straßburg-Offenbourg.

## II. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict se félicite du travail effectué jusqu'à présent sur le plan d'action pour la mobilité et de son développement et prend acte du rapport d'avancement actualisé.

Le Conseil de l'Eurodistrict charge le Secrétariat général de continuer à faire avancer la mise en œuvre des objectifs prioritaires.

Il stipule que le plan d'action doit être mis à jour annuellement. Cela comprend la mise à jour du rapport d'avancement des mesures définies et, le cas échéant, la réévaluation et la redéfinition des objectifs prioritaires.

Le Conseil autorise la Présidente à signer tout document afférant à ces résolutions.

Der Rat des Eurodistrikts begrüßt die bisherige Arbeit am und die Weiterentwicklung des Aktionsplans Mobilität und nimmt den aktualisierten Fortschrittsbericht zur Kenntnis.

Der Eurodistrikt rat beauftragt das Generalsekretariat, die Umsetzung der priorisierten Ziele weiter voranzutreiben.

Er legt fest, dass der Aktionsplan jährlich aktualisiert werden soll. Dies umfasst sowohl die Aktualisierung des Fortschrittsberichts zu festgelegten Maßnahmen als gegebenenfalls auch die Neu-Bewertung und -Festlegung der prioritären Ziele.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, alle Unterlagen in Verbindung mit diesen Beschlüssen zu unterzeichnen.

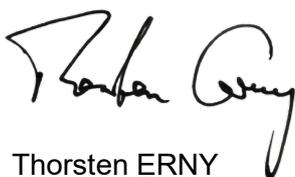
## III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

### Annexe au projet de délibération / Anlage :

- Annexe I / Anhang I : « TOP 2.3\_Annexe I\_Plan d'action mobilité\_FR »

Fait à Offenburg, le 5 juin 2025



Thorsten ERNY  
Vice-Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 5 juin 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.



## I: Evolution des recettes et dépenses de 2016 à 2024 - en valeurs et en pourcentages

Source: Rapports d'activité du Théâtre 2016 à 2024 et informations du Théâtre

Catégorie	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (prévisionnel)	Observations
<b>Recettes totales en €</b>	637 112	671 692	661 878	1 023 581	961 965	1 061 497	1 211 939	1 257 573	905 800	Entre 2016 et 2017, les recettes totales ont augmenté de +5,43%, avant de diminuer de -1,46% l'année suivante, en 2018. L'activité au cours de cette période semblait donc relativement stable. En 2019, les recettes totales ont bondi à +54,65 % par rapport à 2018. Si les recettes propres du Théâtre, liées aux recettes de billetterie et aux cours, ont augmenté de près de 20 % entre 2018 et 2019, contribuant ainsi à la hausse des recettes totales, celle-ci a surtout été tirée par l'augmentation des subventions de +42,47 % (voir ci-dessous). En 2020, une baisse des recettes totales de -6,02% a été constatée par rapport à 2019. Celle-ci peut être attribuée aux premiers effets de la pandémie Covid-19 et du confinement, qui ont entraîné un net ralentissement de l'activité. En fait, les recettes propres, c'est-à-dire les recettes provenant de la billetterie et des cours, ont connu une baisse drastique de près de 50 % au cours de cette période. En revanche, les subventions ont continué à augmenter de +13,35 % par rapport à 2019, probablement en raison des mesures d'urgence mises en place par les collectivités publiques en raison de la pandémie. Cela leur a permis de compenser une partie des pertes. En 2021, les recettes totales ont augmenté de +10,35% par rapport à 2020, revenant ainsi à leur niveau d'avant la pandémie. Elles étaient même légèrement supérieures. En 2022, les recettes n'ont que légèrement augmenté de +0,47% et sont donc demeurées stables. L'augmentation légère mais constante des recettes totales s'est poursuivie en 2022 et 2023.
Evolution des recettes totales en % d'année en année		5,43%	-1,46%	+54,65%	-6,02%	+10,35%	+14,17%	+3,77%	-27,97%	
<b>Recettes propres (Recettes de billetterie et cours) en €</b>	87 039	107 362	107 143	128 331	66 101	42 110	129 617	156 398	134 000	En 2017, les recettes propres du Théâtre provenant des ventes de billets et des cours ont augmenté de +23,35 % par rapport à 2016. La baisse en 2018 par rapport à 2017 a été si légère que l'on peut parler de recettes propres stables entre 2016 et 2018. Une nouvelle hausse de près de 20 % a été enregistrée en 2019, avant une baisse de près de 50 % en 2020 par rapport à 2019, en raison de l'annulation de spectacles et de manifestations du fait de la pandémie. La baisse s'est poursuivie de manière significative en 2021 (-36,29 % par rapport à 2020), également en raison de la pandémie. En 2022, les recettes propres ont enregistré une hausse spectaculaire de +207,81% par rapport à 2021, en raison de la reprise de l'activité. Elles ont ainsi retrouvé un niveau presque identique à celui de 2019 avant le Covid. De 2022 à 2023, une nouvelle augmentation des recettes propres d'environ 20% a été constatée, atteignant ainsi un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2016.
Evolution des recettes propres (recettes de billetterie et cours) en % d'année en année		+23,35%	-0,20%	+19,78%	-48,49%	-36,29%	20,78%	+20,66%	-14,32%	
<b>Subventions reçues (y compris Innofonds du Land Baden-Württemberg, fondations, sponsors et dons) en €</b>	550 072	564 330	554 735	790 325	895 864	761 702	1 061 172	1 013 244	771 800	Entre 2016 et 2018, les subventions reçues par le Théâtre (y compris les subventions publiques, les fondations, les sponsors et les dons) sont restées relativement stables. Elles ont légèrement augmenté en 2017 et légèrement diminué en 2018. En 2019, les subventions ont nettement augmenté de +42,47% par rapport à l'année précédente. Alors que certaines subventions sont restées relativement stables (Land BW, collectivités territoriales françaises, Eurodistrict), d'autres se sont accrues de manière significative, comme la subvention du Landkreis Ortenau, qui est passée de 140 000 € au cours des trois dernières années à 170 000 € à partir de 2019. Les communes de Lauf et Neuried, qui ne soutenaient pas le Théâtre auparavant, ont accordé une subvention en 2019. Cependant, c'est surtout la somme accordée par l'Innofonds du Land BW, qui est passée de 37 000€ à 156 000€, qui a été responsable de cette augmentation. En 2019, la salle de spectacle du Théâtre a ouvert ses portes au Forum am Rhein. Cette ouverture a permis au Théâtre de solliciter de nouvelles catégories de subventions qu'il ne pouvait pas demander auparavant, lorsqu'il ne disposait pas encore de son propre lieu de représentation. En 2020, on a observé une nouvelle augmentation des subventions de +13,35% par rapport à 2019, suivie d'une baisse de -15% en 2021. Il s'agissait alors d'aides spéciales mises à disposition par le gouvernement pendant la pandémie et qui ont ensuite diminué après la fin de la pandémie. En 2022, on observe à nouveau une forte augmentation des subventions de +39%. Celle-ci s'explique par l'augmentation de la subvention du Land BW de 159 000€ à 269 000€, par l'augmentation des subventions de la Région Grand Est et de la CeA ainsi que par l'augmentation des fonds de fondations de plus de 200 000€. En 2023, les subventions ont légèrement diminué par rapport à 2022.
Evolution des subventions reçues (y compris Innofonds du Land Baden-Württemberg, fondations, sponsors et dons) en % d'année en année		+2,59%	-1,70%	+42,47%	+13,35%	-14,98%	+39,32%	-4,52%	-23,83%	
<b>Dépenses totales en €</b>	625 820	659 036	657 968	1 028 744	811 981	1 076 378	1 181 469	1 246 047	905 800	Entre 2016 et 2018, les dépenses totales du Théâtre ont d'abord légèrement augmenté, avant de connaître une très légère baisse entre 2017 et 2018. En 2019, les dépenses totales ont nettement augmenté de +56,35 % par rapport à 2018. Cette hausse s'explique ici aussi par les coûts supplémentaires liés à l'ouverture de la salle de spectacle au Forum am Rhein, en raison de laquelle les frais de fonctionnement ont fortement augmenté. Les dépenses totales diminuent ensuite d'environ 20 % en 2020 par rapport à 2019, une baisse qui peut s'expliquer par la pandémie, la baisse d'activité ayant fait chuter les coûts de fonctionnement. En 2021, les dépenses totales augmentent à nouveau (+32,56 % par rapport à 2020), retrouvant ainsi un

Evolution des dépenses totales en % d'année en année		+5,31%	-0,16%	+56,35%	-21,07%	+32,56%	+9,76%	+5,47%	-27,31%	niveau légèrement supérieur à celui d'avant Covid en 2019. En 2022 et 2023, les dépenses ont augmenté de +10% et +5,47% respectivement par rapport à l'année précédente, confirmant ainsi la tendance générale à la hausse. En 2022, l'augmentation des dépenses totales s'expliquait plutôt par la hausse de près de 28% des frais de personnel, alors que les frais de fonctionnement ont diminué de -15,25% sur la même période. En 2023, en revanche, l'augmentation des dépenses totales était plutôt guidée par la hausse de près de 40% des dépenses de fonctionnement, les frais de personnel ayant diminué d'environ 11% au cours de la même année.
<b>Frais de personnel en €</b>	372 866	433 315	448 757	558 225	502 881	626 428	800 157	713 260	558 800	
Evolution des frais de personnel en % d'année en année		+16,21%	+3,56%	+24,39%	-9,91%	+24,57%	+27,73%	-10,86%	-21,66%	La tendance générale sur la période 2016-2023 est à l'augmentation des frais de personnel. En effet, entre 2016 et 2019, ceux-ci ont augmenté respectivement de +16%, +4% et +24%. Ils ont ensuite diminué de près de 10% en 2020 par rapport à 2019 dans le contexte de la pandémie, avant d'augmenter à nouveau d'environ +25% en 2021 par rapport à 2020, pour atteindre un niveau non seulement supérieur à celui d'avant la pandémie. En 2022, les frais de personnel ont de nouveau augmenté de près de 28%, avant de diminuer encore d'environ 11% en 2023 par rapport à 2022.
<b>Frais de fonctionnement en €</b>	252 954	225 721	209 211	470 519	309 100	449 950	381 312	532 787	347 000	
Evolution des frais de fonctionnement en % d'année en année		-10,77%	-7,31%	+124,90%	-34,31%	+45,57%	-15,25%	+39,72%	-34,87%	Les dépenses de fonctionnement du Théâtre ont baissé de -10,77% et -7,31% entre 2016 et 2018, avant de remonter de +125% en 2019 par rapport à 2018, une forte hausse qui s'explique par les coûts supplémentaires engendrés par l'ouverture du Forum sur le Rhin. En effet, les frais de production théâtrale, de costumes, de scène et de salles de spectacle se sont élevés à plus de 239 000€ en 2019, contre environ 36 000€ en 2018. La baisse des dépenses de fonctionnement de -34,31% en 2020 peut s'expliquer par la diminution des activités pendant la pandémie du Covid. Par la suite, les dépenses de fonctionnement ont de nouveau augmenté (+46% en 2021 par rapport à 2020), retrouvant ainsi un niveau supérieur à celui de 2019 avant la pandémie. En 2022, une nouvelle baisse de -15,25% a été enregistrée par rapport à 2021. Enfin, en 2023, les frais de fonctionnement ont de nouveau augmenté de près de 40% par rapport à 2022, pour atteindre un niveau supérieur à celui de 2021. Les principaux frais inclus dans ces frais de fonctionnement en 2023 sont les frais de production théâtrale, costumes, scène, salle de théâtre, qui s'élèvent à plus de 200 000 € en 2023, alors qu'ils n'étaient que d'environ 90 000 € en 2022 et d'environ 136 000 € en 2021, et les loyers, qui s'élèvent à près de 130 000 € en 2023, contre 110 000 € en 2022 et 122 000 € en 2021. Ces loyers payés par le théâtre avaient déjà augmenté les années précédentes, passant d'environ 55 000 € en 2018 à environ 77 000 € en 2019, puis à 110 000 € en 2020.

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025


Thorsten Eرنy  
Vice-Président de l'Eurodistrict



## II: Subventions reçues de 2016 à 2027, hors recettes provenant des spectacles invités, de la billetterie et des cours

Source : rapports d'activité du Théâtre 2016 à 2024 et informations du Théâtre

Source de la subvention	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)	2021 (€)	2022 (€)	2023 (€)	Prévisionnel 2024 (€)	Prévisionnel 2025 (€)	Prévisionnel 2026 (€)	Prévisionnel 2027 (€)	Observations
Subvention Land Baden-Württemberg	159 000 €	159 000 €	159 000 €	159 000 €	159 000 €	159 000 €	269 000 €	272 000 €	270 000 €	270 000 €	298 000 €	298 000 €	long terme
Subvention Ville de Strasbourg	2 500 €	2 500 €	2 500 €	7 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €	0 €			
Subvention Région Alsace / Grand Est	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	10 000 €	5 000 €	10 000 €	9 000 €	10 000 €	10 000 €	15 000 €		Convention à partir de 2025
Subvention Département Bas-Rhin (CeA seit 2021)	15 000 €	6 000 €	3 500 €	4 200 €	32 160 €	12 500 €	30 005 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €		Convention depuis 2024
Subvention Ville de Lahr	20 220 €	19 732 €	20 000 €	20 000 €	10 000 €	30 000 €	10 000 €	30 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	long terme
Subvention Ville d'Offenburg	42 000 €	42 000 €	45 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	long terme
Autres subventions Baden-Württemberg	15 468 €	25 000 €	10 702 €	105 000 €	20 500 €	19 000 €	105 266 €	200 000 €	20 000 €	20 000 €			
Subvention Eurodistrict	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	60 000 €	60 000 €			
Subvention Ville de Kehl	5 014 €	5 000 €	5 000 €	4 974 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €			
Subvention Landkreis Ortenau	140 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €	170 000 €	170 000 €	170 000 €	170 000 €	170 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	Jusqu'à 2029 - Troisième période de financement (depuis 2015)
Subvention Ville de Lauf	0 €	2 000 €	2 300 €	6 857 €	1 487 €	1 038 €	2 297 €	0 €	0 €	0 €			
Subvention Ville de Neuried	0 €	0 €	0 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	long terme
Subvention INTERREG Union européenne	0 €	0 €	0 €		35 186 €	0 €	0 €	0 €	0 €	57 500 €	172 500 €	172 500 €	y compris la subvention prévisionnelle d'INTERREG pour 2025, 2026 et 2027 dans le cadre du projet INTERREG "Union de Théâtre Intercommunale du Rhin supérieur" (UTIR)
Subvention Ville d'Oberkirch	4 000 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €			
Innofonds Baden-Württemberg	40 000 €	45 000 €	42 500 €	55 122 €	156 000 €	120 000 €	29 000 €	0 €	30 000 €	40 000 €			
Fondations, Fonds	38 775 €	30 800 €	14 000 €	69 906 €	144 462 €	104 053 €	342 268 €	198 154 €	48 000 €	174 000 €			
Sponsors, dons, autres	3 096 €	22 298 €	12 830 €	95 766 €	7 569 €	4 904 €	10 834 €	14 090 €	38 800 €	4 000 €			
Autres recettes	3 115 €	0 €	28 485 €	17 718 €	14 955 €	257 685 €	21 150 €	14 429 €	15 000 €	15 000 €			
Autres recettes (par ex. : fonds exceptionnel "Soforthilfe Corona")	0 €	0 €	3 918 €	0 €	0 €	46 707 €	vgl Fonds	vgl Fonds	0 €	0 €			
Regierungspräsidium Freiburg _ Invest EFaR	0 €	0 €	0 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €			
<b>TOTAL</b>	<b>553 188 €</b>	<b>564 330 €</b>	<b>554 735 €</b>	<b>858 043 €</b>	<b>880 819 €</b>	<b>1 019 387 €</b>	<b>1 082 320 €</b>	<b>1 027 673 €</b>	<b>771 800 €</b>	<b>960 500 €</b>	<b>795 500 €</b>	<b>740 500 €</b>	

Fait à Offenburg, le 5 juin 2025

  
 Thorsten ERNY  
 Vice-Président de l'Eurodistrict



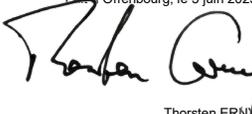
### III: Evolution des coûts moyens d'une pièce de théâtre

Calcul effectué par l'Eurodistrict

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	En moyenne pour l'ensemble de la période
Dépenses totales en €	625820	659036	657968	1028744	811981	1076378	1181469	1246047	910930,38
Nombre total de représentations	126	146	98	118	113	80	133	189	125
Coûts moyens d'une pièce de théâtre	4966,83	4513,95	6713,96	8718,17	7185,67	13454,73	8883,23	6592,84	<b>7628,67</b>

NB: Pour chaque année concernée, les dépenses totales ont été divisées par le nombre total de représentations.

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025



Thorsten ERNY  
Vice-Président de l'Eurodistrict



#### IV: Evolution du nombre de représentations de 2016 à 2026 - en valeurs et en pourcentages

Source : rapports d'activité du Théâtre 2016 à 2024 et informations du théâtre

Nombre de représentations	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prévisionnel)	2026 (prévisionnel)	Observations
<b>Nombre total de représentations (a)</b>	126	146	98	118	113	80	133	189	147	150	150	Le nombre total de représentations a augmenté entre 2016 et 2017. En revanche, entre 2017 et 2018, le nombre de représentations a nettement diminué, avec près de 30 % de représentations en moins par rapport à l'année précédente. Le nombre de nouvelles productions a également légèrement diminué, mais pas dans la même mesure que le nombre total de représentations. Parallèlement, les recettes propres, y compris les recettes de la billetterie, ont également diminué, mais pas dans la même mesure. Cela signifie que le nombre de spectateurs a pu être maintenu malgré la diminution du nombre de représentations (plus de spectateurs à chaque représentation) ou que le prix des billets a augmenté, de sorte que les recettes propres ont presque pu être maintenues malgré la diminution du nombre de représentations. En 2019, le nombre total de représentations a de nouveau augmenté, d'environ 20 % par rapport à 2018, et les recettes propres, y compris les recettes de billetterie, ont logiquement augmenté à peu près dans les mêmes proportions (+19,78 % en 2019 par rapport à 2018). Les subventions ont également augmenté, de 42,47 % en 2019 par rapport à 2018, ce qui a permis d'organiser davantage de représentations. En 2020, le nombre de représentations a légèrement diminué, avant de connaître une baisse plus importante en 2021 (-29 %), due à un ralentissement général des activités en raison du Covid. Ces deux années ont également été marquées par une baisse des recettes propres du théâtre, y compris les recettes de billetterie. En 2022, le nombre total de représentations a considérablement augmenté (+66%), le nombre de nouvelles productions ayant également augmenté de +25% avec la reprise après la fin de la pandémie. En conséquence, les recettes propres ont également augmenté (+207,81%). Entre 2022 et 2023, le nombre total de représentations a continué d'augmenter (+42,11%). Cette augmentation est due à l'augmentation du nombre de représentations de pièces existantes, le nombre de nouvelles productions ayant diminué de 20% au cours de cette période par rapport à 2022. En 2024, le nombre total de représentations a diminué de -22,22% par rapport à 2023, tandis que le nombre de nouvelles productions a augmenté de +75%. Les chiffres du budget réalisé (recettes et dépenses) ne sont pas encore disponibles pour l'année 2024, de sorte que le nombre de représentations ne peut pas être comparé au budget. Toutefois, dans ses prévisions, le Théâtre part du principe que les recettes propres, y compris les recettes de la billetterie, diminueront en 2024 par rapport à 2023, ce qui correspond effectivement à la diminution du nombre total de représentations. L'augmentation du nombre de nouvelles productions pour l'année 2024 est probablement due à une décision du Théâtre de mettre l'accent sur les nouvelles productions de cette année. Comme celles-ci ont des coûts de production plus élevés, elles ont pris plus de place dans le budget total du Théâtre. Cette augmentation du coût par pièce n'a donc pas permis de maintenir le même nombre total de représentations. En 2025 et 2026, le Théâtre prévoit 150 représentations, soit une légère augmentation de +2,04% par rapport à 2024. Parallèlement, une baisse importante du nombre de nouvelles productions (-42,86%) est prévue pour les années 2025 et 2026, avec 8 nouvelles productions. Celui-ci reviendrait donc au même niveau qu'en 2023. Le même nombre de nouvelles productions avait été réalisé pendant la crise Covid en 2020 et 2021 et est proche du nombre de nouvelles productions des années 2016 et 2017. On peut imaginer que les incertitudes sur les budgets publics en France et en Allemagne ainsi que les changements politiques (réduction de certaines dépenses publiques, difficultés à voter le budget 2025 en France, élections fédérales en février 2025 en Allemagne, etc.) pourraient conduire à une réduction de certaines aides et donc éventuellement à une réduction des sources de revenus du théâtre. La réduction du nombre de nouvelles productions peut donc être une manière pour le théâtre de se préparer à ce contexte incertain.
Evolution du nombre total de représentations (a) en % d'année en année		+15,87%	-32,88%	+20,41%	-4,24%	-29,20%	+66,25%	+42,11%	-22,22%	+2,04%	0	
Dont (a) représentations sur le territoire de l'ED (b)	98	113	83	102	79	71	110	149	102	/	/	
Dont (b) représentations à la salle de spectacle de Neuried		/	/	/	27	34	65	75	52	/	/	
<b>Nombre de nouvelles productions</b>	7	7	6	9	8	8	10	8	14	8	8	Après être resté constant en 2016 et 2018, le nombre de nouvelles productions a légèrement diminué en 2018, avant de connaître une nette augmentation en 2019 (+50,00% par rapport à 2018), passant de 6 à 9 nouvelles pièces produites. L'année 2019 a été marquée par l'ouverture du lieu de représentation au Forum am Rhein, qui a certes entraîné une augmentation du nombre total de représentations, une augmentation du nombre de nouvelles productions et une augmentation des recettes totales du théâtre, mais aussi une augmentation des dépenses totales supérieure à l'augmentation des recettes (+54,65% d'augmentation des recettes totales par rapport à 2018 contre +56,35% d'augmentation des dépenses totales). Revenu à 8 durant les années Covid 2020 et 2021, le nombre de nouvelles productions a de nouveau augmenté de +25% en 2022 par rapport à 2021 avec la reprise de l'activité après la pandémie, puis est remonté à 8 en 2023 avant de connaître une très forte hausse (+75%) en 2024 avec 14 nouvelles productions. Les prévisions du Théâtre pour 2025 et 2026 prévoient à nouveau une forte baisse à 8 nouvelles productions, ce qui semble être un gage d'équilibre et de stabilité.
Evolution du nombre de nouvelles productions en % d'année en année		+0,00%	-14,29%	+50,00%	-11,11%	+0,00%	+25,00%	-20,00%	+75,00%	-42,86%	+0,00%	

Remarque : Pour 2020 et 2021, les nombres affichés incluent les représentations ayant eu lieu en ligne du fait de la pandémie de Covid-19, sous tous formats digitaux ainsi que les "Kultur-Bring-Service" : déplacements du Théâtre pour jouer dans des lieux extérieurs du fait du confinement.

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025  
  
 Thorsten EBNY  
 Vice-Président de l'Eurodistrict



## V: Evolution de la couverture géographique du territoire de l'Eurodistrict par le Théâtre de 2016 à 2024 avec détails sur l'offre de théâtre pour enfants et de théâtre pour adultes - en valeurs et en pourcentages

Source : Rapports d'activité du Théâtre 2016 à 2024 et informations du Théâtre  
 Légende : KT = théâtre pour enfants ; ET = théâtre pour adultes

	2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023		2024		Moyenne
<b>Nombre total de communes de l'Eurodistrict dans lesquelles des représentations ont eu lieu (a)</b>	24		26		24		20		18		13		16		24		22		20
<b>Dont communes françaises (b)</b>	3		6		4		5		4		3		2		5		4		4
<b>Dont communes allemandes (c)</b>	21		21		20		15		14		10		14		19		18		16
<b>Proportion en pourcentages de communes françaises (b) dans le nombre total de communes de l'Eurodistrict dans lesquelles des représentations ont eu lieu (a)</b>	12,50%		23,08%		16,67%		25,00%		22,22%		23,08%		12,50%		20,83%		18,18%		19,34%
<b>Proportion en pourcentages de communes allemandes (c) dans le nombre total de communes de l'Eurodistrict dans lesquelles des représentations ont eu lieu (a)</b>	87,50%		76,92%		83,33%		75,00%		77,78%		76,92%		87,50%		79,17%		81,82%		80,66%
<b>Proportion en pourcentages de communes de l'Eurodistrict dans lesquelles des représentations ont eu lieu (a) par rapport au nombre total des 112 communes de l'Eurodistrict</b>	21,43%		23,21%		21,43%		17,86%		16,07%		11,61%		14,29%		21,43%		19,64%		18,55%
	KT	ET	KT	ET	KT	ET	KT	ET	KT	ET	KT	ET	KT	ET	KT	ET	KT	ET	
<b>Nombre de communes françaises dans lesquelles des représentations pour enfants et pour adultes ont eu lieu*</b>	3	3	7	0	4	3	5	1	4	0	3	0	2	1	4	1	3	0	
<b>Nombre de communes allemandes dans lesquelles des représentations pour enfants et pour adultes ont eu lieu**</b>	14	11	11	15	9	13	10	10	8	12	4	8	6	11	7	17	10	10	
<b>Proportion en pourcentages de communes françaises dans le nombre total de communes de l'Eurodistrict où des représentations pour enfants et pour adultes ont eu lieu***</b>	g	21,43%	38,89%	0,00%	30,77%	18,75%	33,00%	9,09%	33,00%	0,00%	42,86%	0,00%	25,00%	8,33%	36,36%	5,56%	23,08%	0,00%	
<b>Proportion en pourcentages de communes allemandes dans le nombre total de communes de l'Eurodistrict où des représentations pour enfants et pour adultes ont eu lieu****</b>	82,35%	78,57%	61,11%	100,00%	69,23%	71,25%	67,00%	90,91%	67,00%	100,00%	67,14%	100,00%	75,00%	91,77%	63,64%	94,44%	76,92%	100,00%	

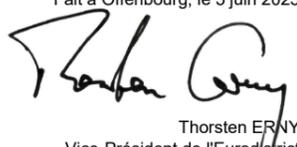
\*Lecture des données: Exemple de la 1ère case : En 2016, des pièces de théâtre pour enfants ont été jouées dans 3 communes françaises de l'Eurodistrict.

\*\*Lecture des données : Exemple de la 1ère case : En 2016, des pièces de théâtre pour enfants ont été jouées dans 14 communes allemandes de l'Eurodistrict

\*\*\*Lecture des données: Exemple de la 1ère case : Sur les 17 communes de l'Eurodistrict dans lesquelles des pièces de théâtre pour enfants ont été jouées en 2016, 3, c'est-à-dire 17,65% étaient des communes françaises

\*\*\*\*Lecture des données : Exemple de la 1ère case : Sur les 17 communes de l'Eurodistrict dans lesquelles des pièces de théâtre pour enfants ont été jouées en 2016, 14, c'est-à-dire 82,35% étaient des communes allemandes

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025



Thorsten ERNY  
 Vice-Président de l'Eurodistrict

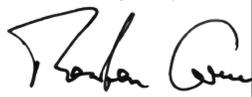
## VI: Comparatif années 2017 et 2024

Calcul effectué par l'Eurodistrict

	2017	2024 (prévisionnel)	Variation
<b>Recettes totales en €</b>	671 692	905 800	Variation = +234 108€ = Facteur x 1,34 = environ +1/3 = environ +33%
<b>Recettes propres (recettes de billetterie et cours) en €</b>	107 362	134 000	Variation = +26 638€ = Facteur environ x 1,25 = +1/4 = environ +25%
<b>Subventions reçues (y compris Innofonds Land Baden-Württemberg, fondations, sponsors et dons) en €</b>	564 330	771 800	Variation = +207 470€ = Facteur environ x1,36 = environ +1/3 = environ +33%
<b>Dépenses totales en €</b>	659 036	905 800	Variation = +246 764€ = Facteur environ x 1,33 = environ +1/3 = environ +33%
<b>Frais de personnel en €</b>	433 315	558 800	Variation = +125 485€ = Facteur environ 1,34 = environ +1/3 = environ +33%
<b>Frais de fonctionnement en €</b>	225 721	347 000	Variation = +121 279€ = Facteur environ x1,5 = environ +53,93%
<b>Nombre total de représentations</b>	146	147	égal
<b>Nombre de nouvelles productions</b>	7	14	Variation = +7 = Facteur x2 = +200%

**Conclusion :** En 2017 et 2014, le nombre de représentations était identique alors que deux fois plus de nouvelles productions ont été réalisées en 2024 par rapport à 2017. Le nombre de nouvelles productions a donc doublé (passant de 7 à 14). Cependant, les recettes du Théâtre n'ont pas doublé sur la même période. Avec 25% de recettes propres supplémentaires provenant de la billetterie et des cours et environ 33% de subventions en plus par rapport à 2017, seul un tiers des nouvelles productions a pu être financé en 2024. Il s'est avéré que le Théâtre disposait en 2024 d'une réserve de recettes restantes de 2023 d'environ 73 000€ (source : rapport annuel 2023 du Théâtre). On peut supposer que le théâtre l'a utilisée et qu'elle a également permis de couvrir environ un tiers des coûts des nouvelles productions de 2024. Pour le dernier tiers, la manière dont les coûts des nouvelles productions 2024 ont pu être couverts reste inexplicable, ce qui pose la question du coût réel d'une pièce.

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025



Thorsten ERNY  
 Vice-Président de l'Eurodistrict



Thématique

**Culture**

Sujet

**Théâtre BAden-ALSace**

Kehl, le 2 mai 2025

### Résumé de l'analyse :

Le Théâtre BAden-ALSace est depuis plusieurs années un partenaire important de l'Eurodistrict, qui contribue à la promotion du bilinguisme en rendant accessible une offre culturelle variée, régulièrement renouvelée et de qualité à tous les publics sur une grande partie du territoire. De plus, des initiatives spécifiques sont développées pour le jeune public. Les enfants peuvent non seulement profiter du festival « Allez Hop ! » qui dure trois mois, mais aussi d'ateliers organisés dans les écoles. Le Théâtre dispose d'une expertise pédagogique reconnue. En raison de son ancrage local et de ses compétences, il semble difficile et peu souhaitable de supprimer la subvention.

Cependant, le soutien important que le Théâtre a reçu jusqu'à présent de l'Eurodistrict (30 000€ ou 60 000€ par an selon les années) ne sera plus tenable à l'avenir, surtout au regard des prévisions budgétaires qui prévoient une possible réduction du budget de l'Eurodistrict dans les années à venir.

L'analyse suivante met principalement en évidence les éléments suivants :

- Bien que les exigences fixées dans la convention entre le Théâtre et l'Eurodistrict soient le plus souvent respectées et que la couverture géographique de l'Eurodistrict par le Théâtre soit relativement bonne, elle s'avère inégale, avec plus de représentations dans les communes allemandes que dans les communes françaises.

- Bien que les subventions reçues par le Théâtre aient toujours augmenté entre 2016 et 2024, cela n'a pas permis jusqu'à présent de rééquilibrer le nombre de représentations du côté français du territoire.

Deux options peuvent donc être proposées pour le futur soutien financier de l'Eurodistrict au Théâtre :

**- Option 1 : Maintien d'une convention entre le Théâtre et l'Eurodistrict, pour une période de 3 ans (2026 à 2028)** avec modification du montant de la subvention à **23 000€ par an** au lieu de 60 000€, sur la base du coût moyen estimé d'un spectacle. Les conditions suivantes seraient fixées dans la convention :

- Réalisation de 2 nouvelles productions par saison ;
- Réalisation d'au moins 10 spectacles sur le territoire de l'Eurodistrict par an, dans au moins 5 communes allemandes différentes et 5 communes françaises différentes ;
- Réalisation de 15 représentations pour le jeune public.

A l'issue des 3 ans, une nouvelle évaluation sera réalisée sur la base de statistiques.

- **Option 2** : Plus de convention. **Soutien financier flexible pour des projets spécifiques, via le dépôt par le Théâtre de demandes de subvention dans le cadre du fonds Culture & Rencontres de l'Eurodistrict**, comme c'était le cas avant l'introduction de la convention (donc avant 2015).

Par ailleurs, au regard du contenu du projet et du renforcement des réseaux transfrontaliers dans le domaine culturel qui peut en découler, il est proposé que l'Eurodistrict participe en tant que partenaire cofinancier au projet INTERREG du Théâtre pour la période septembre 2025-décembre 2028 à hauteur de 3 000€ (1 000€ par année de projet).

## Remarque méthodologique :

- En l'absence d'autre source, les tableaux de données chiffrées présentés en annexe de la délibération ont été construits à partir des données mises à la disposition de l'Eurodistrict par le Théâtre BADen-ALSace lui-même, sur la base de la confiance. Celles-ci sont issues des rapports d'activités annuels fournis par le Théâtre à l'Eurodistrict et de tableaux résumés établis par le Théâtre. Les calculs et la présente analyse ont été réalisés par l'Eurodistrict.
- Période de référence : les informations complètes sur le budget réalisé 2024 du Théâtre n'étant pas encore à ce jour en possession du Secrétariat général, certaines données pour l'année 2024 dans les tableaux en annexe reposent sur le budget prévisionnel 2024 du Théâtre, qu'il avait communiqué à l'Eurodistrict dans le courant de l'année 2024. Les annexes 2 et 3 établissent même des projections partielles jusqu'à 2026 et 2027.
- **Pour les tableaux contenant des pourcentages, les évolutions correspondent à des différences brutes chaque valeur, d'année en année** (de A à B, puis de B à C), **et non à des cumuls de pourcentages** présentant la différence entre une valeur et la première valeur de la même ligne ( $\neq$  évolution entre A et C).

## 1. Contexte

- **Nom du théâtre** : Théâtre Eurodistrict BADen-ALSace, anciennement BAAL Novo
- **Porteur**: Association BAAL Novo, représentée par son Directeur Guido Schumacher (Directeur artistique : Edzard Schoppmann)
- **Contact** :  
[guido.schumacher@theater-baden-alsace.com](mailto:guido.schumacher@theater-baden-alsace.com)  
+49 (0)781 97 06 97 10  
[www.theater-baden-alsace.com](http://www.theater-baden-alsace.com)
- **Siège administratif** : Association BAAL Novo – 1a place des Orphelins – 67000 Strasbourg
- **Lieu de travail de l'équipe** : Theater Eurodistrict BADen ALSace – Im Unteren Angel 29b - 77652 Offenburg
- **Nombre d'employés permanents** : 15
- **Salle de spectacle** : Forum européen du Rhin - Am Altenheimer Yachthafen 1 - 77743 Neuried - Salle de théâtre d'environ 150 sièges
- **Description courte** : Fondé il y a 20 ans (2005), le Théâtre est depuis ses débuts un projet franco-allemand dont le rayon d'action géographique est le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. L'une de ses particularités est de proposer des représentations dans de nombreuses communes françaises et allemandes sur le territoire de l'Eurodistrict et en-dehors de l'Eurodistrict. Le Théâtre s'y déplace dans les salles de spectacle locales ou dans les écoles, l'un de ses axes majeurs d'action étant de faire venir l'offre culturelle au plus près du public, y compris en zone rurale. Des représentations sont également jouées dans ses locaux à Offenburg, où il possède un chapiteau. Depuis 2020, des représentations sont également données dans sa salle

de spectacle à Neuried : le Forum européen du Rhin (*europäisches Forum am Rhein : EFaR*) inaugurée à l'automne 2019.

- **Objectifs** : Les 3 objectifs prioritaires du Théâtre sont :

**1) Le bilinguisme et la promotion des langues régionales**

En effet, des pièces sont proposées en français, en allemand, en version bilingue, quelques pièces sont même proposées en alsacien. L'objectif est ainsi de favoriser l'intégration culturelle et les échanges culturels entre la France et l'Allemagne au niveau local.

**2) L'accès à la culture pour tous**

Cela passe notamment par le fait d'apporter une offre aux publics géographiquement éloignés de la culture. C'est pourquoi le Théâtre s'attache, comme évoqué ci-dessus, à proposer des pièces dans les zones rurales.

**3) L'encouragement du bilinguisme et de l'éducation artistique dès le plus jeune âge**

Cet engagement en faveur des plus jeunes se traduit surtout par par le festival dédié au jeune public du Théâtre BAden-ALSace : « Allez Hop », créé en 2012 (14<sup>e</sup> édition en 2025). Ce festival comporte une programmation conséquente et diversifiée composée de pièces du répertoire habituel du Théâtre et de nouvelles créations. Il a lieu chaque année pendant 3 mois de début janvier à fin mars. La programmation jeune public se déroule à la fois dans un cadre scolaire, avec des séances réservées aux écoles pour lesquelles le Théâtre assure un accompagnement pédagogique en collaboration avec les enseignants, et dans un cadre extra-scolaire via des représentations pour les enfants, adolescents et familles.

## **2. Termes des conventions de soutien financier entre l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et le Théâtre BAden-ALSace**

Le Théâtre est soutenu financièrement par l'Eurodistrict depuis 2010. Toutefois, de 2010 à 2015 inclus, le Théâtre n'a été soutenu que pour des projets ponctuels, dont le festival jeune public « Allez Hop ! » (30 000€ en 2012 et 2013). Les décisions de subventionner et le montant de subvention étaient donc renouvelés au cas par cas chaque année.

- **1ère convention 2016-2020**

A partir de 2016, un soutien pluriannuel a été mis en place dans le cadre d'une convention. La convention 2016-2020 prévoyait une subvention annuelle de 60 000€ pour :

- la production de 3 spectacles par saison ;
- la réalisation d'au moins 30 représentations dans au moins 10 villes différentes de l'Eurodistrict ;
- la réalisation de 40 représentations jeune public.

- **Convention actuelle 2021-2025**

A l'issue de la première période de financement, la convention a été reconduite pour une nouvelle période de 5 ans, de 2021 à 2025 (convention actuelle), avec quelques modifications. Elle prévoit le versement de 150 000€ au total au Théâtre sur la période, soit une subvention annuelle de 30 000€. L'avenant voté lors du Conseil du 7 décembre 2023 a accordé une

augmentation exceptionnelle de ce montant à 60 000€ par an en 2024 et 2025, sur demande du Théâtre du fait principalement de l'inflation et de la hausse des coûts de l'énergie.

En contrepartie de cette subvention, le Théâtre doit assurer :

- la production d'au moins 3 spectacles par saison ;
- au moins 24 représentations réparties équitablement entre la partie française et la partie allemande du territoire de l'Eurodistrict, soit 12 de chaque côté. La couverture territoriale doit être la plus large possible, c'est-à-dire que des représentations doivent être proposées dans au moins 5 communes allemandes et 5 communes françaises différentes ;
- la réalisation d'au moins 40 représentations jeune public (enfants et adolescents)

La somme totale versée par l'Eurodistrict au Théâtre au terme de la convention actuelle le 31 décembre 2025 sera donc de 210 000€ sur les 5 ans et 510 000€ en tout cumulé sur l'ensemble de la période 2016-2025. Cette somme est conséquente au regard du budget de l'Eurodistrict : pour donner un ordre de grandeur, cela représente presque l'équivalent des frais de personnel 2025 prévisionnels de l'Eurodistrict.

Selon les termes de la convention, le Théâtre s'engage également à rendre compte de son activité chaque année de la manière suivante :

- transmission avant le 31 janvier de la liste des représentations prévues de la saison actuelle allant d'avril à août de l'année en cours sous la forme d'un tableau Excel comprenant : titre, date, commune, salle de représentation, pays, langue(s), type de public (scolaire, jeune public, adulte), type de représentation (de jour ou en soirée, première ou non)
- transmission avant le 30 juillet de chaque année :
  - du rapport d'activités annuel de l'année N-1 ;
  - du bilan annuel de l'association française certifié conformément à la réglementation nationale en vigueur de l'année N-1 ;
  - de la liste des représentations effectuées de la saison passée sous la forme d'un fichier Excel comprenant : titre, date, commune, salle de représentation, pays, langue(s), type de public (scolaire, jeune public, adulte), type de représentation (de jour ou en soirée, première ou non), nombre de spectateurs ;
  - de la liste des représentations prévues de la saison à venir allant de septembre de l'année N à mars de l'année N+1 sous la forme d'un fichier Excel comprenant titre, date, commune, salle de représentation, pays, langue(s), type de public (scolaire, jeune public, adulte), type de représentation (de jour ou en soirée, première ou non)

En cas de transmission insuffisante de ces documents, la subvention peut être réduite.

### 3. Evolution de l'activité du Théâtre en regard des exigences de la convention depuis 2016

#### - Nombre de nouvelles productions par saison

L'exigence imposée par les deux conventions successives de produire au moins 3 nouveaux spectacles par saison a été respectée puisque ce chiffre a été dépassé sur l'ensemble de la période de conventionnement 2016-2025 (voir annexe 3). Le Théâtre a en effet produit 6 nouveaux spectacles en 2016 et a prévu d'en produire 8 en 2025, le nombre maximum de nouvelles pièces produites a été atteint en 2024 avec 14 nouvelles productions.

#### - Nombre de représentations sur le territoire de l'Eurodistrict (couverture géographique)

Le Théâtre a également, pendant la durée de la 1<sup>ère</sup> convention de 2016 à 2020, tenu chaque année l'objectif d'au moins 30 représentations sur le territoire de l'Eurodistrict dans au moins 10 villes différentes. En effet, comme le montrent les annexes 3 et 4 :

- en 2016 : 98 représentations ont été effectuées sur le territoire de l'Eurodistrict dans 24 communes ;
- en 2017 : 104 représentations ont été effectuées dans 26 communes ;
- en 2018 : 83 représentations ont été effectuées dans 24 communes ;
- en 2019 : 102 représentations ont été effectuées dans 20 communes ;
- en 2020 : 79 représentations ont été effectuées dans 18 communes ;

Lors de la deuxième période de convention 2021-2025, de 2021 à 2023 inclus, avant l'avenant à la convention, le Théâtre devait proposer au moins 15 représentations par an sur le territoire de l'Eurodistrict, réparties équitablement entre le côté allemand et le côté français, soit 7 d'un côté et 8 de l'autre. Ces représentations devaient également couvrir le plus largement possible le territoire de l'Eurodistrict, soit avoir lieu dans au moins 5 villes allemandes différentes et 5 villes françaises différentes.

- en 2021 : 71 représentations ont été effectuées sur le territoire de l'Eurodistrict, 8 côté français et 63 côté allemand, dans 13 communes différentes, dont 3 communes françaises et 10 allemandes (annexes 3 et 4).
- en 2022 : 110 représentations ont eu lieu sur le territoire de l'Eurodistrict, dont 5 côté français et 105 côté allemand, dans 16 communes différentes, dont 2 françaises et 14 allemandes (annexes 3 et 4).
- en 2023 : 149 représentations ont été données sur le territoire de l'Eurodistrict, dont 10 côté français et 139 côté allemand, dans 24 communes, dont 5 françaises et 19 allemandes (annexes 3 et 4).

L'objectif de 15 représentations sur le territoire a donc été tenu et même dépassé entre 2021 et 2023. En revanche, le critère de répartition de celles-ci dans au moins 5 communes françaises et 5 communes allemandes distinctes n'a été complètement tenu qu'en 2023. En effet, si le Théâtre a tenu les engagements côté allemand en jouant tous les ans entre 2021 et 2023 dans au moins 5 communes allemandes différentes, il n'a joué que dans respectivement 3 et 2 communes françaises en 2021 et 2022. Si ce manque résultait en 2021 des restrictions sanitaires, des restrictions de franchissement de la frontière et de la fermeture des lieux publics dues à la pandémie de Covid-19, les raisons en sont plus difficiles à expliquer pour 2022.

Depuis 2024 avec l'entrée en vigueur de l'avenant, le Théâtre doit effectuer au moins 24 représentations sur le territoire de l'Eurodistrict réparties équitablement de part et d'autre du Rhin, soit 12 de chaque côté, et ce dans au moins 5 communes françaises et 5 communes allemandes différentes.

- en 2024 : 102 représentations ont été réalisées au total dans l'Eurodistrict, dont 7 côté français et 95 côté allemand, dans 22 communes, dont 4 françaises et 18 allemandes (annexes 3 et 4).
- L'année 2025 n'étant pas achevée, nous ne disposons pas à ce jour des chiffres réels du nombre de représentations réalisées en 2025.

Si l'exigence de jouer au moins 24 représentations a été respectée, celle de le faire dans au moins 5 communes françaises et 5 communes allemandes différentes n'a donc pas pu être respectée non plus en 2024.

Globalement, en ce qui concerne la couverture géographique du territoire de l'Eurodistrict par le Théâtre, le constat qui peut être dressé est le suivant (annexe 4) :

- Sur l'ensemble de la période 2016-2024, le Théâtre a joué en moyenne dans 20 communes de l'Eurodistrict chaque année, autrement dit environ 18% du territoire de l'Eurodistrict en moyenne bénéficie de spectacles chaque année. L'année ayant connu la plus grande variété de communes bénéficiaires est à ce titre l'année 2017, avec des spectacles joués dans 26 communes, soit dans 23,21% du territoire. **La couverture géographique est donc assez bonne.**
- **Cette couverture est en revanche inégalitaire** entre les deux rives du Rhin **puisque les communes allemandes sont surreprésentées dans le nombre de communes de l'Eurodistrict couvertes (plus de 80%)**, alors qu'il y a pourtant au total légèrement plus de communes françaises que de communes allemandes au sein de l'Eurodistrict (61 vs 51). En effet, entre 2016 et 2024, le Théâtre a joué en moyenne chaque année dans 16 communes allemandes contre seulement 4 françaises, soit 4 fois moins.

L'une des explications régulièrement avancées par le Théâtre pour justifier ce contraste est le double mouvement de baisse des subventions publiques des collectivités territoriales françaises, en même temps que l'introduction de loyers de la part de certaines communes de l'Eurométropole de Strasbourg, qui font payer au Théâtre des frais de location pour avoir la possibilité de jouer dans leurs salles. Il est vrai d'après les rapports d'activités 2016 à 2023 du Théâtre que les loyers qu'ils sont amenés à payer ont globalement évolué à la hausse sur la période. Ceux-ci sont en effet passés de 55 000€ annuels en 2016 à 130 000€ en 2023, en passant par 77 000€ en 2019, 110 000€ en 2020, 122 000€ en 2021 et 110 000€ en 2022. Cela correspond à une augmentation de +6,59% en moyenne sur la période.

Concernant les subventions des collectivités territoriales françaises, si celle de la Ville de Strasbourg a bien été supprimée depuis 2023 (annexe 2), celle de la région Grand Est est en revanche restée relativement stable sur la période, passant de 5 000€ à 10 000€ en 2022 et se maintenant à 10 000€ en 2023, 2024 et 2025. 15 000€ sont même prévus pour 2026. La subvention de la CeA quant à elle, a augmenté au même moment, passant à 30 005€ en 2022, puis 40 000€ à partir de 2023. Ce montant a ensuite été stabilisé via une convention entrée en vigueur en 2024, qui prévoit une subvention de 40 000€ par an de la CeA au Théâtre pour la période 2024-2026. Cette stabilisation des subventions aurait donc du permettre d'absorber le coût supplémentaire de la hausse des loyers, qui ne semble pas permettre d'expliquer à lui seul pourquoi le Théâtre joue systématiquement moins dans les communes françaises de l'Eurodistrict que dans les communes allemandes, malgré le doublement de la subvention annuelle consenti par l'Eurodistrict pour 2024 et 2025.

De manière intéressante, on peut également noter que les déplacements du Théâtre dans les communes françaises concernent surtout des représentations pour enfants (annexe 4) tandis que les déplacements dans les communes allemandes sont plus équilibrés entre représentations pour enfants et pour adultes, avec même une tendance à jouer davantage de spectacles adultes que de spectacles enfants dans les communes allemandes.

- **Nombre de représentations jeune public**

L'une des exigences de la convention entre le Théâtre et l'Eurodistrict depuis 2016 stipule que le Théâtre doit offrir au moins 40 représentations par an pour le jeune public. Ces objectifs ont été tenus chaque année, à l'exception de l'année 2018 (39 représentations) et des années Covid 2020 (31 représentations) et 2021 (29 représentations).

#### **4. Autres données importantes**

- **Nombre de spectateurs**

En ce qui concerne le nombre de spectateurs touchés, des fluctuations ont été observées sur la période 2016-2024. Toutefois, le nombre total de spectateurs (adultes et jeune public confondus) est à nouveau en hausse depuis 2022, après une année compliquée en raison du Covid en 2021. Sur les neuf années, le théâtre a accueilli en moyenne 18 158 spectateurs par an (tous types de publics et de spectacles confondus). L'année record a été 2017 avec 27 462 spectateurs. Le nombre de jeunes spectateurs (enfants et adolescents) est également en constante augmentation depuis 2022.

- **Évolution du coût moyen d'une pièce de théâtre**

Grâce aux données qui nous ont été fournies, il a été possible de calculer une estimation du coût moyen d'une pièce de théâtre, qui est un facteur clé pour la compréhension. Celui-ci s'élève à environ 7 628,67€ pour la période 2016-2024. Voir annexe 5 pour plus de détails.

- **Comparaison des saisons 2017 et 2024 (voir annexe 6 pour plus de détails)**

Il a paru pertinent pour illustrer le propos de comparer les données des années 2017 et 2024. Le nombre de représentations total effectué lors de ces deux années s'est avéré effectivement quasi identique (respectivement 146 et 147) alors que deux fois plus de nouvelles productions ont été réalisées en 2024 par rapport à 2017. Le nombre de nouvelles productions a donc doublé (de 7 à 14). Néanmoins, les recettes du théâtre n'ont pas doublé au cours de la même période. Avec 25% de recettes propres supplémentaires provenant de la billetterie et des cours et environ 33% de subventions en plus par rapport à 2017, seul un tiers des nouvelles productions a pu être financé en 2024. Il s'est avéré que le théâtre disposait en 2024 d'une réserve de recettes restantes de 2023 d'environ 73 000€ (source : rapport annuel 2023 du théâtre). On peut supposer que le théâtre l'a utilisée et qu'elle a également permis de couvrir environ un tiers des coûts des nouvelles productions de 2024. Pour le dernier tiers, la manière dont les coûts ont pu être couverts reste inexplicée, ce qui soulève la question du coût réel d'une pièce.

## 5. Bilan et préconisations pour la future subvention

Le Théâtre est un partenaire majeur de l'Eurodistrict depuis plusieurs années et contribue à la promotion du bilinguisme de manière non formelle en rendant accessible à tous les publics sur une grande partie du territoire une offre culturelle variée, renouvelée régulièrement et de qualité. De plus, un effort particulier est fait sur le jeune public qui bénéficie d'un festival de 3 mois « Allez Hop ! » comprenant des interventions dans les écoles. Le Théâtre possède une expertise pédagogique reconnue. Du fait de son ancrage et de sa compétence, il paraît difficile et peu souhaitable de supprimer complètement la subvention. Cependant, il peut être justifié de revenir à un montant plus faible du fait de l'écart important entre cette subvention et celles d'autres acteurs culturels qui ne bénéficient pas des mêmes montants, mais surtout du fait des projections budgétaires qui prévoient une diminution du budget de l'Eurodistrict dans les années à venir. Etant entendues les incertitudes financières et politiques actuelles dans les collectivités territoriales françaises et allemandes, la somme annuelle de 60 000€ ne paraît plus soutenable.

### - Option 1 :

Au vu des éléments mis en avant dans la présente analyse, et notamment du calcul du coût moyen d'une pièce de théâtre qui a pu être estimé à environ 7 628,67 € (annexe 5), il peut être proposé de revenir à un montant de subvention annuel de 23 000€ au lieu de 60 000€, permettant normalement de réaliser 3 nouvelles pièces par an ( $7\,628 \times 3 = 22\,886$ , arrondis à 23 000, soit un peu plus du tiers de la somme actuelle). Cependant, l'Eurodistrict souhaite mettre l'accent sur la couverture géographique du territoire et non pas forcément uniquement sur la production de nouvelles pièces. C'est pourquoi, en contrepartie de cette somme de 23 000€, les conditions de la convention actuelle pourraient être modifiées comme suit :

- réalisation de 2 nouvelles productions et non 3 ;
- réalisation de 10 représentations minimum sur le territoire, dans au moins 5 communes allemandes et 5 communes françaises différentes (actuellement 24 :  $24/3 = 8$ , arrondis à 10 car 23 000€ représente un peu plus du tiers de la somme actuelle) ;
- réalisation de 15 représentations pour le jeune public (actuellement 40 :  $40/3 =$  environ 13, arrondis à 15 car 23 000€ correspond à un peu plus du tiers de la somme actuelle)
- Il est proposé d'établir cette nouvelle convention sur une période de 3 ans, de 2026 à 2028, avec réévaluation à l'issue des 3 ans.

Cette période de 3 ans est en outre identique à la période retenue par le Théâtre pour son projet INTERREG 2026-2028 (voir ci-dessous), ce qui lui donnerait de la visibilité et de la sécurité pour établir son budget prévisionnel sur une même période harmonisée.

### - Option 2 :

Avant la mise en place des conventions, soit avant 2015, le Théâtre bénéficiait de soutiens financiers ponctuels de la part de l'Eurodistrict, projet par projet. Ainsi, il avait notamment pu recevoir une subvention en 2012 et 2013 pour le festival « Allez Hop ! ». Pour plus de flexibilité, et par souci d'équité envers les autres structures culturelles du territoire qui ne bénéficient pas de conventionnements directs, il pourrait être envisagé de supprimer la convention et de retourner à ce système de soutien au cas par cas. Le Théâtre pourrait ainsi solliciter des subventions dans le cadre du fonds Culture & Rencontres, doté actuellement de 190 000€ par an.

## 6. Préconisations sur la participation de l'Eurodistrict au projet INTERREG 2025-2028 du Théâtre

Le Théâtre a déposé une demande de concours communautaire auprès d'INTERREG Rhin supérieur pour son projet **d'Union de Théâtre Intercommunale du Rhin supérieur (UTIR), en allemand Städte- und Gemeindebund Theater Oberrhein (SGTO)**. Le projet s'étale sur 3 ans de septembre 2025 à décembre 2028 et vise à mettre en place un réseau de salles de théâtre et de professionnels de l'interculturel et de la coopération culturelle transfrontalière. L'objectif est de mettre en commun des ressources pour monter ensemble des pièces de théâtre, de les jouer surtout en zone rurale pour faciliter l'accès de ces publics à la culture bilingue et d'échanger des bonnes pratiques et des méthodes au travers notamment de formations, afin de professionnaliser davantage le secteur.

**54 partenaires** ont été sollicités pour faire partie du consortium du projet, **dont 12 partenaires cofinanceurs, parmi lesquels l'Eurodistrict**. En effet, le Théâtre a sollicité l'Eurodistrict pour être partenaire cofinanceur à hauteur de **3 000€ au total** sur l'ensemble de la période, soit **1 000€ par an**. Les Eurodistricts PAMINA et Eurhena (ex-Eurodistrict Freiburg Centre sud Alsace) ont, eux, été sollicités pour être partenaires associés sans versement de financements.

D'après le pré-formulaire INTERREG, le **coût total du projet** est de **862 500€**. **Le financement FEDER prévisionnel devrait être de 60%** de cette somme, soit 517 500€ au total, représentant 172 500€ par an. INTERREG n'a pas encore rendu sa décision définitive concernant le montant de subvention qui sera attribué au Théâtre pour ce projet. Cependant, le pré-formulaire a été validé par le comité de suivi, ce qui peut être considéré comme un signal positif. Nous avons donc pris le parti d'intégrer cette somme dans les données dont nous disposons pour cette analyse. La somme de 172 500€ a donc été ajoutée (en orange) pour les années 2026 et 2027 (cellules L18 et M18) dans le tableau en annexe 2 récapitulant les subventions reçues par le Théâtre.

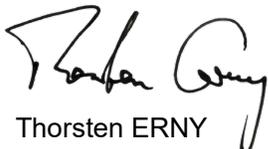
En ce qui concerne la subvention INTERREG pour l'année 2025, bien que le lancement officiel du projet et le début des actions n'ait lieu qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, des premières réunions de travail auront lieu fin 2025 avec les partenaires pour définir le programme d'actions (pièces de théâtre et formations) de la 1<sup>ère</sup> année du projet 2025-2026. Le Théâtre a la possibilité de valoriser auprès d'INTERREG les dépenses éventuelles (valorisation du temps de travail, etc.) liées à ces premières réunions et d'en obtenir le remboursement total ou partiel par INTERREG dès l'exercice comptable 2025. Si l'on considère en extrapolant que le Théâtre valorisera l'équivalent de 4 mois de dépenses pour les 4 mois de septembre à décembre 2025, cela donnerait la somme suivante : 172 500 (montant INTERREG annuel) / 12 mois = 14 375 (montant INTERREG mensuel) x 4 = 57 500€ de fonds INTERREG potentiellement encaissés par le Théâtre dès 2025. Par souci d'exactitude, cette somme a été ajoutée (en orange) en annexe 2 dans le tableau présentant les subventions.

**23,30% du coût total du projet**, soit 201 000€ au total, **seraient financés par les partenaires français et allemands cofinanceurs** du projet, soit 67 000€ par an. Aucun partenaire suisse n'est prévu comme partenaire cofinanceur.

**Enfin, 16,70% du coût total du projet**, soit 144 000€, **seront pris en charge par le porteur de projet, soit par le Théâtre lui-même** en tant qu'autofinancement, soit 48 000€ par an pendant les 3 ans.

L'un des axes majeurs de ce projet INTERREG réside dans le renforcement des réseaux transfrontaliers dans le secteur culturel et la montée en compétences des professionnels. Cette consolidation des coopérations transfrontalières et cette dynamique de professionnalisation rejoignent les objectifs de l'Eurodistrict. La somme demandée (3 000€ répartis sur 3 ans) étant, de plus, relativement faible, le Secrétariat général recommande la participation de l'Eurodistrict en tant que partenaire cofinanceur à ce projet INTERREG.

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025



Thorsten ERNY  
Vice-Président de l'Eurodistrict

Document de séance n° 3.1/2/2025  
Vorlage Nr. 3.1/2/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 2/2025</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i>  05.06.2025
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Raphaëlle LE NERRANT	

### **Point n° 3.1 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 3.1 der Tagesordnung***

**Objet / *Betreff* : Culture - Convention avec le Théâtre BAden-ALsace : bilan et perspectives / *Kultur – Vereinbarung mit dem Theater BAden-ALsace : Bilanz und Perspektiven***

#### **I. Rapport / *Sachverhalt***

Depuis 2010, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau apporte un soutien financier au Théâtre Eurodistrict BAden ALsace (anciennement BAAL Novo). Cette aide, initialement ponctuelle, s'est élevée à un montant total de 114 000 € pour différents projets entre 2010 et 2015. Elle a ensuite été transformée en 2015 en un soutien pluriannuel formalisé par une convention.

Les montants versés au Théâtre dans le cadre de la première convention (2016–2020) sont les suivants :

- 2016 : 60 000 €
- 2017 : 60 000 €
- 2018 : 60 000 €
- 2019 : 60 000 €
- 2020 : 60 000 €

Une seconde convention s'étalant sur la période 2021-2025 a redéfini cette subvention, les montants reçus par le Théâtre au cours de cette période ont donc été les suivants :

- 2021 : 30 000 €
- 2022 : 30 000 €
- 2023 : 30 000 €
- 2024 : 60 000 € (suite à un avenant)
- 2025 : 60 000 €

**Soit un total de 510 000 € en 10 ans.**

Seit 2010 unterstützt der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau das Theater Eurodistrict BAden ALsace (ehemals BAAL Novo) finanziell. Während diese Unterstützung in den ersten Jahren ausschließlich projektbezogen war und sich insgesamt auf 114.000 € belief, wurde sie im Jahr 2015 in eine mehrjährige Förderung im Rahmen einer Vereinbarung überführt.

Die vom Theater im Rahmen der ersten Förderperiode (2016–2020) erhaltenen Beträge gestalten sich wie folgt:

- 2016 : 60.000 €
- 2017 : 60.000 €
- 2018 : 60.000 €
- 2019 : 60.000 €
- 2020 : 60.000 €

In einer zweiten Vereinbarung über den Zeitraum 2021-2025 wurde die Förderung neu festgelegt. Das Theater erhielt in diesem Zeitraum folgende Beträge:

- 2021 : 30.000 €
- 2022 : 30.000 €
- 2023 : 30.000 €
- 2024: 60.000 € (Infolge eines Vertragszusatzes)
- 2025 : 60.000 €

**Insgesamt 510.000 € über einen Zeitraum von zehn Jahren.**

En contrepartie de cette subvention, le Théâtre doit respecter, les conditions suivantes :

- Production d'au moins 3 nouveaux spectacles par saison ;
- Réalisation d'au moins 24 représentations réparties équitablement entre la partie française et la partie allemande de l'Eurodistrict, soit 12 de chaque côté. La couverture géographique se doit d'être la plus large possible, c'est-à-dire que des représentations doivent être assurées dans au moins 5 villes françaises et 5 villes allemandes différentes ;
- Proposition d'au moins 40 représentations par saison dédiées au jeune public.

Etant donné que la convention actuelle arrive à échéance au 31 décembre 2025, un bilan de la collaboration avec le Théâtre Eurodistrict BAden ALSace a été dressé et les perspectives de soutien financier à partir de 2026 ont été examinées.

Ont été étudiés pour la période 2016–2024 :

- le budget du Théâtre (recettes et dépenses) (annexe I, onglet 1),
- les subventions reçues (annexe I, onglet 2),
- le nombre de représentations réalisées (annexe I, onglet 4),
- ainsi que la couverture géographique du territoire de l'Eurodistrict (annexe I, onglet 5).

Une estimation du coût moyen d'une production théâtrale a également été établie (annexe I, onglet 3).

Les tableaux statistiques et leur analyse sont annexés aux documents de séance (annexes I et II).

Les principaux constats qui ressortent de l'analyse sont les suivants :

- Les conditions des deux conventions ont été, la plupart du temps, respectées. Les exigences en termes de nombre de représentations ont même été fréquemment dépassées.
- La couverture géographique de l'Eurodistrict est assez bonne, avec des spectacles sur 18% du territoire chaque année en moyenne (annexe I onglet 5).

Als Gegenleistung für diese Förderung muss das Theater die folgenden Bedingungen erfüllen:

- Produktion von mindestens 3 neuen Aufführungen pro Spielzeit;
- Durchführung von mindestens 24 Aufführungen, gleichmäßig auf den deutschen und den französischen Teil des Eurodistrikts verteilt, d.h. 12 auf jeder Seite. Die geografische Abdeckung soll so breit wie möglich sein, deswegen müssen Aufführungen in mindestens 5 verschiedenen französischen und 5 verschiedenen deutschen Gemeinden stattfinden;
- Durchführung von mindestens 40 Vorstellungen pro Spielzeit für das junge Publikum.

Mit dem Auslaufen der aktuellen Vereinbarung zum 31. Dezember 2025 wurde eine Bilanz der Zusammenarbeit mit dem Theater Eurodistrict BAden ALSace gezogen und Perspektiven für die künftige finanzielle Unterstützung ab 2026 geprüft.

Untersucht wurden im Zeitraum 2016–2024:

- der Haushalt des Theaters (Einnahmen und Ausgaben) (Anhang I, Tabelle 1),
- die erhaltenen Subventionen (Anhang I, Tabelle 2),
- die Anzahl der durchgeführten Vorstellungen (Anhang I, Tabelle 4),
- sowie die geografische Abdeckung des Eurodistrikt-Gebiets (Anhang I, Tabelle 5).

Zudem wurde eine Schätzung der durchschnittlichen Kosten einer Theaterproduktion erstellt (Anhang I, Tabelle 3). Die statistischen Übersichten und die Analyse sind den Sitzungsunterlagen in den Anhängen I und II beigelegt.

Die wichtigsten Elemente, die sich aus der Analyse ergeben, sind folgende:

- Die Bedingungen der beiden Vereinbarungen wurden meistens eingehalten. Die Vorgaben hinsichtlich der Anzahl an Aufführungen wurden sogar häufig übertroffen.
- Die geografische Abdeckung des Eurodistrikts erwies sich als eher gut, mit Aufführungen auf durchschnittlich 18 % des Gebiets in jedem Jahr (Anhang I Tab. 5).

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Elle est cependant très inégale, 81% des communes couvertes étant des communes allemandes tandis que seulement 19% en moyenne sont des communes françaises, alors même qu'il y a davantage de communes françaises qu'allemandes au total dans l'Eurodistrict (annexe I onglet 5). En effet, entre 2016 et 2024, le théâtre a joué en moyenne chaque année dans 16 communes allemandes, contre seulement 4 communes françaises, soit quatre fois moins.</li><li>- Les subventions reçues par le Théâtre ont augmenté de manière substantielle depuis 2016, sans que cela ait toutefois permis de rééquilibrer le nombre de représentations du côté français.</li><li>- En ce qui concerne le nombre de spectateurs, des fluctuations ont été observées sur la période 2016–2024. Toutefois, après une année difficile en 2021 due à la pandémie de Covid, une reprise continue est perceptible depuis 2022 pour le nombre total de spectateurs (adultes et jeune public confondus). En moyenne, le Théâtre a accueilli 18 158 spectateurs par an, tous types de représentations confondus. L'année record fut 2017 avec 27 462 spectateurs. Le nombre de jeunes spectateurs (enfants et adolescents) est lui aussi en augmentation constante depuis 2022.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Diese ist jedoch sehr ungleichmäßig verteilt: 81% der abgedeckten Gemeinden sind deutsche Gemeinden, während nur 19% im Durchschnitt französische Gemeinden sind, obwohl es insgesamt mehr französische als deutsche Gemeinden im Eurodistrikt gibt (Anhang I Tab. 5). Tatsächlich spielte das Theater zwischen 2016 und 2024 jedes Jahr im Durchschnitt in 16 deutschen Gemeinden, während es in Frankreich nur 4 Gemeinden waren, also viermal weniger.</li><li>- Die vom Theater erhaltenen Förderungen sind seit 2016 deutlich gestiegen, ohne dass dies es erlaubt hat, die Anzahl an Aufführungen auf französischer Seite auszugleichen.</li><li>- Was die Zuschauerzahlen betrifft, so waren im Zeitraum 2016–2024 gewisse Schwankungen festzustellen. Nach einem schwierigen Jahr 2021 infolge der Covid-Pandemie ist jedoch seit 2022 ein kontinuierlicher Anstieg der Gesamtzuschauerzahl (Erwachsene und junges Publikum zusammen) zu verzeichnen. Im Durchschnitt erreichte das Theater über diesen Zeitraum jährlich 18.158 Zuschauer – über alle Aufführungsarten hinweg. Das Jahr mit der höchsten Besucherzahl war 2017 mit 27.462 Zuschauern. Auch die Anzahl junger Zuschauer (Kinder und Jugendliche) nimmt seit 2022 stetig zu.</li></ul> |
|--|---|

## **II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats**

Le Théâtre BAAL est un partenaire historique de l'Eurodistrict, reconnu pour son expertise pédagogique. Il favorise le bilinguisme, y compris dans les zones rurales, et accroît la visibilité de l'Eurodistrict sur l'ensemble du territoire. Son activité correspond donc pleinement aux objectifs de l'Eurodistrict.

Pour illustrer l'analyse, une comparaison des années 2017 et 2024 a été réalisée : le nombre total de représentations était quasiment identique (146 contre 147), tandis que le nombre de nouvelles productions a doublé (de 7 à 14). Cependant, les recettes du Théâtre n'ont pas suivi cette progression : une augmentation de 25% des recettes propres (vente de billets et cours) et de 33% des subventions par rapport à 2017 n'a permis de financer qu'un tiers des

Das Theater BAAL ist ein langjähriger Partner des Eurodistrikts und für seine pädagogische Expertise anerkannt. Es fördert die Zweisprachigkeit, auch in ländlichen Gebieten, und erhöht die Sichtbarkeit des Eurodistrikts im gesamten Gebiet. Seine Tätigkeit entspricht somit voll und ganz den Zielen des Eurodistrikts.

Zur Veranschaulichung der Analyse wurde ein Vergleich der Jahre 2017 und 2024 vorgenommen: Die Gesamtzahl der Aufführungen war nahezu identisch (146 gegenüber 147), während sich die Anzahl der Neuproduktionen verdoppelt hat (von 7 auf 14). Die Einnahmen des Theaters konnten dieser Entwicklung jedoch nicht folgen: Eine Steigerung der eigenen Einnahmen (Ticketverkauf und Kursen) um 25 % sowie der

nouvelles productions. Un second tiers a vraisemblablement été couvert par une réserve issue des recettes excédentaires de 2023, d'environ 73 000 € (source : rapport annuel 2023 du Théâtre). Le dernier tiers des coûts reste cependant non expliqué.

La pratique de financement de l'Eurodistrict ne prévoit pas de soutien structurel institutionnel. Contrairement à d'autres collectivités publiques, les subventions de l'Eurodistrict sont systématiquement affectées à des projets spécifiques. Il ne s'agit pas de financer durablement une structure, mais de soutenir des actions concrètes à dimension transfrontalière – comme, dans le cas du Théâtre, la production de spectacles pour le jeune public ainsi que des représentations en milieu rural.

Cela soulève, d'une part, une question stratégique importante : souhaite-t-on privilégier davantage de nouvelles productions ou renforcer la présence du Théâtre sur le territoire avec plus de représentations en milieu rural et pour le jeune public, comme par le passé ?

D'autre part, la question de l'inégalité vis-à-vis des autres acteurs culturels, qui ne bénéficient pas de subventions aussi élevées, se pose également.

Compte tenu de la nouvelle stratégie ainsi que des réalités budgétaires de l'Eurodistrict, un soutien annuel de 60 000 € sur la même périodicité n'apparaît pas recommandable. Deux options se présentent donc, selon le Secrétariat général :

**Option 1 :** Etablir une nouvelle convention pour 3 ans, de 2026 à 2028, avec un montant de subvention annuel de 25 000€, calculé sur la base du coût moyen d'une représentation. En contrepartie de cette somme, le Théâtre s'engagerait à :

- Réaliser 2 nouvelles productions par an ;
- Proposer un minimum de 25 représentations par an pour le jeune public sur le territoire de l'Eurodistrict, dans au moins 5 communes françaises et 5 communes allemandes différentes ;

Zuschüsse um 33 % im Vergleich zu 2017 reichte nur aus, um ein Drittel der neuen Produktionen zu finanzieren. Ein weiteres Drittel wurde vermutlich durch Rücklagen aus den Überschüssen von 2023 in Höhe von etwa 73.000 € gedeckt (Quelle: Jahresbericht 2023 des Theaters). Das letzte Drittel der Kosten bleibt jedoch unklar.

Die Finanzierungspraxis des Eurodistrikts sieht keine institutionelle Strukturförderung vor. Im Gegensatz zu anderen öffentlichen Trägern werden die Zuschüsse des Eurodistrikts systematisch an konkrete Projekte gebunden. Es geht dabei nicht darum, eine Einrichtung dauerhaft zu finanzieren, sondern konkrete grenzüberschreitende Maßnahmen zu unterstützen – wie im Fall des Theaters die Produktion von Stücken für ein junges Publikum sowie Aufführungen im ländlichen Raum.

Dies wirft einerseits eine wichtige strategische Frage auf: Soll der Fokus stärker auf neue Produktionen gelegt werden, oder soll die Präsenz des Theaters im Gebiet mit mehr Aufführungen im ländlichen Raum und für das junge Publikum, wie früher, gestärkt werden?

Andererseits stellt sich auch die Frage der Ungleichbehandlung im Vergleich zu anderen Kulturakteuren, die nicht von vergleichbar hohen Zuschüssen profitieren.

Angesichts der neuen Strategie sowie der Budgetrealitäten des Eurodistrikts erscheint eine jährliche Unterstützung von 60.000 € über denselben Zeitraum nicht empfehlenswert. Aus Sicht des Generalsekretariats bieten sich daher zwei Optionen an:

**Option1:** Erarbeitung einer neuen Vereinbarung für drei Jahre, von 2026 bis 2028, mit einer jährlichen Förderung in Höhe von 25.000€, basierend auf den durchschnittlichen Kosten einer Aufführung. Als Gegenleistung für diese Summe würde sich das Theater verpflichten:

- 2 neue Produktionen pro Jahr zu erarbeiten;
- Mindestens 25 Vorstellungen pro Jahr für das junge Publikum auf dem Eurodistrikt-Gebiet anzubieten, in mindestens 5 verschiedenen französischen und 5 verschiedenen deutschen Gemeinden;

**Option 2** : Un retour à un soutien financier basé sur des projets, via des demandes de subvention dans le cadre du Fonds « Culture & Rencontres ». Cette option garantirait l'égalité de traitement avec les autres acteurs culturels du territoire et correspondrait à la pratique de financement antérieure. Elle permettrait également à l'Eurodistrict de prendre des décisions plus ciblées, tout en offrant au Théâtre la possibilité de solliciter des montants plus élevés pour des projets spécifiques. Cette flexibilité est avantageuse compte tenu de la situation budgétaire de l'Eurodistrict, mais le soutien accordé au Théâtre ne serait plus aussi garanti que dans le cadre de la convention pluriannuelle actuelle.

Le Théâtre a d'ailleurs déjà en partie initié ce type de financement en sollicitant un cofinancement, certes minime, de 3 000 € auprès de l'Eurodistrict pour son projet INTERREG « Union de Théâtre Intercommunale du Rhin supérieur » (UTIR), qui s'étend de septembre 2025 à décembre 2028.

Ce projet vise à créer un large réseau regroupant des théâtres professionnels, des structures de coopération transfrontalière et des collectivités territoriales. Il s'agit de mutualiser les ressources, de jouer des pièces bilingues notamment en zones rurales, et de favoriser la formation artistique, notamment par l'organisation d'ateliers. Il convient donc aujourd'hui de se prononcer également sur la pertinence de la participation financière de l'Eurodistrict à ce projet INTERREG.

**Option2:** Eine Rückkehr zu einer projektbezogenen Förderung über Anträge im Rahmen des Fonds „Kultur & Begegnungen“. Diese Variante würde die Gleichberechtigung gegenüber anderen Kulturakteuren des Gebiets wahren und entspricht der früheren Förderpraxis. Gleichzeitig ermöglicht sie dem Eurodistrikt, gezielter zu entscheiden, und dem Theater, für spezifische Vorhaben höhere Summen zu beantragen. Diese Flexibilität ist angesichts der Haushaltslage des Eurodistrikts vorteilhaft, allerdings ist die Unterstützung für das Theater damit nicht mehr so verbindlich wie die bisherige mehrjährige Förderung.

Mit einem Zusatzantrag hat das Theater diese Art der Finanzierung bereits teilweise eingeleitet, indem es den Eurodistrikt um eine, wenn auch geringe Kofinanzierung in Höhe von 3.000 € für sein INTERREG-Projekt „Städte- und Gemeindebund Theater Oberrhein“ (SGTO) gebeten hat, das von September 2025 bis Dezember 2028 läuft.

Ziel des Projekts ist der Aufbau eines breiten Netzwerks aus professionellen Theatern, grenzüberschreitenden Kooperationsstrukturen und Gebietskörperschaften. Dabei sollen Ressourcen gebündelt, vor allem in ländlichen Gebieten zweisprachige Stücke aufgeführt und die künstlerische Weiterbildung, insbesondere durch die Organisation von Workshops, gefördert werden. Es muss daher heute auch über die Zweckmäßigkeit der finanziellen Beteiligung des Eurodistrikts an diesem INTERREG-Projekt zu entscheiden.

### **III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag**

Le Conseil de l'Eurodistrict se prononce pour l'une des options de financement suivantes en faveur du Théâtre BAden Alsace :

**Option 1** : Conclusion d'une nouvelle convention avec une subvention annuelle de \_\_\_\_\_ € (proposition : 25 000 €) pour la période 2026-2028. Le Théâtre s'engage à élaborer deux nouvelles productions par an et à assurer au moins 25 représentations pour le jeune public dans au moins cinq communes françaises et cinq communes allemandes.

Der Rat des Eurodistrikts entscheidet sich für eine der folgenden Förderoptionen für das Theater BAden Alsace:

**Option 1:** Abschluss einer neuen Vereinbarung mit einem jährlichen Förderbetrag von \_\_\_\_\_ € (vorgeschlagen: 25.000 €) für 2026-2028. Das Theater verpflichtet sich, jährlich zwei neue Produktionen zu erarbeiten und mindestens 25 Aufführungen für junges Publikum in mindestens fünf französischen und fünf deutschen Gemeinden durchzuführen.

**Option 2** : Financement sur projet par le biais de demandes de subvention individuelles dans le cadre du Fonds « Culture & Rencontres ».

Indépendamment de l'option retenue, le Conseil approuve la participation de l'Eurodistrict en tant que partenaire cofinancier au projet INTERREG « Union de Théâtre Intercommunale du Rhin supérieur » à hauteur d'une contribution totale de 3 000 € pour la période 2026–2028.

Le Conseil autorise la Présidente à signer les contrats et conventions de subvention correspondants.

**Option 2:** Projektbezogene Förderung durch Einzelförderanträge im Rahmen des Fonds „Kultur & Begegnung“.

Unabhängig von der gewählten Option beschließt der Rat die Beteiligung des Eurodistricts als kofinanzierender Partner am INTERREG-Projekt „Städte- und Gemeindebund Theater Oberrhein“ mit einem Gesamtbeitrag von 3.000 € für den Zeitraum 2026–2028.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, die entsprechenden Verträge und Fördervereinbarungen zu unterzeichnen.

#### **IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis**

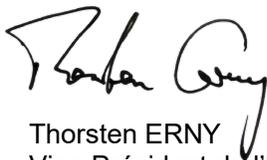
<input type="checkbox"/> Accord	<input type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input checked="" type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

#### **V. Résolution modifiée / Abweichender Beschluss**

Après discussion, aucune décision consensuelle n'a pu être prise. Le Conseil décide de reporter la prise de décision et d'inscrire de nouveau ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil, prévue en décembre.

Nach erfolgter Diskussion konnte kein einvernehmlicher Beschluss erzielt werden. Der Rat beschließt, die Beschlussfassung zu vertagen und den Tagesordnungspunkt zur erneuten Beratung auf die kommende Ratssitzung im Dezember zu verschieben.

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025



Thorsten ERNY  
Vice-Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 5 juin 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

#### **Annexe au projet de délibération / Anlage :**

- *Annexe I : « TOP 3.1\_Annexe I\_Tableaux statistiques 2016-2024 »*
- *Anlage I : « TOP 3.1\_Annexe II\_Statistik-Tabellen 2016-2024 »*
- *Annexe II : « TOP 3.1\_Annexe III\_Analyse et préconisations pour le soutien financier du Théâtre »*
- *Anlage II : « TOP 3.1\_Annexe IV\_Analyse und Empfehlungen für die finanzielle Unterstützung des Theaters »*



Évaluation des offres

Critère d'évaluation	Explication de la notation	Explication de la notation	Explication de la notation	Explication de la notation
<b>Nom de l'agence</b>	<b>ISWebdesign</b> Agence Webdesign, Metz/Nancy	<b>TIZ &amp; EMERYA</b> Agences Webdesign, membre de l'alliance of digital builders AODB, 9 agences dont 1 à Strasbourg	<b>NUN</b> Studio design & arts graphiques, Paris/Strasbourg	<b>ArtMedia</b> Webdesignagentur, Wiesbaden
<b>Exhaustivité des documents et présentation</b>	Oui, les documents sont complets. Très bonne présentation, dossier fourni et détaillé. Bonne proposition graphique, modifications nécessaires. Projet bien structuré (planning en phases).	Oui, les documents sont complets. Bonne présentation, mais dossier superficiel. Bonne proposition graphique, modifications nécessaires. Projet structuré (phases).	Oui, les documents sont complets. Très bonne présentation, contenu du dossier général mais bon Bonne proposition graphique, modifications nécessaires. Projet bien structuré (bonne planification des phases du projet).	Non, documents incomplets et budget non détaillé. Pas de dossier, seulement deux liens comme informations supplémentaires Proposition graphique manquante (seulement une référence à l'outil), impossible à évaluer. Projet de planification structuré (phases).
	Méthode de co-construction sous forme d'ateliers (en présentiel + en ligne + outils) Réunion de lancement du projet, puis accompagnement de toutes les phases du projet avec des réunions thématiques, chacune avec procès-verbal et consignation des résultats.	Méthode de co-construction sous forme d'ateliers (en présentiel + en ligne + outils) 3 réunions prévues (arborescence, prototypage en direct, maquettage + éditoriaux), très axées sur les outils (tableau Kanban) Méthode esquissée à l'aide de mots-clés, sans plus de détails	Méthode de co-construction selon le modèle du « double diamant » Après une réunion de lancement, plusieurs itérations de conception successives dans Figma et retours en ligne regroupés via un système de commentaires.	Méthode de co-construction, non précisée.
	Expertise complète, lettres de référence des Eurodistricts PAMINA + SaarMoselle	Expertise complète	Expertise complète	Probablement une expertise approfondie, impossible à évaluer car seuls deux liens ont été envoyés.
<b>Prix €/TTC</b>	<b>14 388,00 €</b>	<b>34 233,45 €</b>	<b>37 500,00 €</b>	<b>39 995,90 €</b>
<b>Réalisation technique</b>	CMS opensource FlexIT Bonne modularité et évolutivité de la solution CMS proposée. Description détaillée et illustrée des différentes possibilités (y compris pop-in, bandeau d'alerte, gestionnaire média)  La mise en œuvre des fonctionnalités techniques souhaitées (intranet, formulaires, agenda culturel, options d'extension, outil de suivi) est possible et clairement décrite, en partie avec des options.  La migration et la reprise des contenus existants (textes, images, documents) sont partiellement possibles.  Respect des normes de sécurité en vigueur, conformité au RGPD et gestion des cookies, prise en charge de la structure bilingue, optimisation pour les moteurs de recherche, liens vers les réseaux sociaux (mur social, partage de contenus) statistiques (Google Analytics)  Hébergement, maintenance, assistance possibles  Respect des normes courantes en matière d'accessibilité (norme européenne EN 301 et norme française RGAA 4) et réactivité sur tous les appareils et navigateurs (mobile first)	CMS opensource Drupal 11 Modularité et évolutivité de la solution CMS proposée non détaillées, mais satisfaisantes d'après notre expérience, assez complexes.  La mise en œuvre des fonctionnalités techniques souhaitées (intranet, formulaires, agenda culturel, options d'extension, outil de suivi) semble possible -> pas décrite plus en détail.  Migration et reprise des contenus existants (textes, images, documents) possibles.  Respect des normes de sécurité en vigueur, conformité au RGPD et gestion des cookies, prise en charge de la structure bilingue, optimisation pour les moteurs de recherche (poste supplémentaire coûteux dans le budget !) Lien vers les réseaux sociaux (non détaillé, certainement possible) Statistiques (Google Analytics)  Hébergement, maintenance, assistance possibles  Respect des normes courantes en matière d'accessibilité (norme européenne EN 301 et norme française RGAA 4) et réactivité sur tous les appareils et navigateurs (mobile first)	CMS opensource WordPress 6.8 Bonne modularité et évolutivité de la solution CMS proposée.  Mise en œuvre des fonctionnalités techniques souhaitées (intranet, formulaires, calendrier culturel, options d'extension, outil de suivi) possible -> répertoriées dans le devis, sans description supplémentaire.  Migration et reprise des contenus existants (textes, images, documents) partiellement possible.  Respect des normes de sécurité en vigueur, conformité au RGPD et gestion des cookies, prise en charge de la structure bilingue, optimisation pour les moteurs de recherche (Yoast SEO), liens vers les réseaux sociaux (non détaillé, certainement possible), statistiques (Google Analytics)  Hébergement, maintenance, assistance possibles  Respect des normes courantes en matière d'accessibilité (norme européenne EN 301 et norme française RGAA 4) et réactivité sur tous les appareils et navigateurs (mobile first + desktop)	CMS opensource Typo3 Bonne modularité et évolutivité de la solution CMS proposée.  Mise en œuvre des fonctionnalités techniques souhaitées (intranet, formulaires, calendrier culturel, options d'extension, outil de suivi) possible avec certaines restrictions -> répertoriées dans le devis, moins convaincante que la concurrence pour le calendrier culturel et l'intranet.  Migration et reprise des contenus existants (textes, images, documents) impossibles, seule la structure de base est fournie.  Respect des normes de sécurité en vigueur, conformité au RGPD et gestion des cookies, prise en charge de la structure bilingue, optimisation pour les moteurs de recherche ; lien vers les réseaux sociaux (non détaillé, certainement possible)  Statistiques (Google Analytics + analyse web sans cookies avec Matomo (auto-hébergé))  Hébergement, maintenance, assistance possibles  Respect des normes courantes en matière d'accessibilité (norme européenne EN 301 et norme française RGAA 4) et réactivité sur tous les appareils et navigateurs (responsive design)
<b>Design et ergonomie</b>	Bonne impression, design moderne, frais et sérieux conforme à la charte graphique -> accent plutôt institutionnel.  L'architecture des pages semble claire avec une navigation intuitive, bonne mise en œuvre des éléments souhaités (page d'accueil, carte, panneaux, etc.) -> description détaillée avec suggestions et conseils  Convivialité dans le frontend (pour les visiteurs du site web) et dans le backend (pour les rédacteurs).	Bonne impression, design moderne, frais et sérieux, conforme à la charte graphique -> accent plutôt mis sur le business  Mise en œuvre des éléments souhaités (page d'accueil, carte, panneaux, etc.) possible, mais, tout comme la structure claire du site, non décrite en détail, navigation peu intuitive sur le site web actuel  Convivialité du frontend (pour les visiteurs du site web) non précisée, celle du backend (pour les rédacteurs) non indiquée, mais d'après notre expérience, performante mais complexe.	Bonne impression, design moderne, frais et sérieux conforme à la charte graphique -> accent mis plutôt sur le design  Architecture claire des pages avec navigation intuitive, bonne mise en œuvre des éléments souhaités (page d'accueil, carte, panneaux, etc.) -> impression tirée du graphisme et du devis, pas de description détaillée illustrée  La convivialité semble assurée dans le frontend (pour les visiteurs du site web) et dans le backend (pour les rédacteurs).	Non évaluable, car aucun projet graphique n'a été soumis.  Une architecture claire avec une navigation intuitive semble possible, la mise en œuvre des éléments souhaités (page d'accueil, carte, panneaux, etc.) semble également possible -> impression issue d'un entretien téléphonique et du devis, aucune description détaillée dans l'offre  La convivialité dans le frontend (pour les visiteurs du site web) et dans le backend (pour les rédacteurs) semble assurée.
<b>Remarques</b>	Impression générale très positive : l'agence a remis l'offre la plus complète, la plus détaillée et la plus convaincante sur le fond, avec un accent clair mis sur le rôle du Eurodistrict. La qualité et la forme de la présentation laissent présager un accompagnement professionnel pour la mise en œuvre du projet. Les lettres de recommandation transmises soulignent la qualité satisfaisante du travail réalisé par l'agence.  Le budget relativement bas, d'environ 14.400 €, s'explique par une remise de 15 % ainsi qu'un tarif préférentiel. L'agence indique être familière avec les budgets limités des Eurodistricts et avoir souhaité, par cette démarche, augmenter ses chances d'obtenir le marché. La qualité du travail, l'accompagnement proposé ainsi que le résultat final n'en paraissent pas moins professionnels. L'offre est donc économiquement intéressante et laisse une marge pour d'éventuelles adaptations.	L'impression générale est correcte. L'expertise technique est clairement présente. Cependant, bien qu'il s'agisse de l'opérateur actuel du site, les explications restent très superficielles, sans descriptions concrètes ou détaillées ni réelle référence au contexte du Eurodistrict.  Le budget proposé, d'environ 34.200 €, se situe dans la moyenne des offres reçues, mais inclut des postes supplémentaires relativement coûteux (SEO, expérience utilisateur).  La collaboration passée était techniquement satisfaisante, mais souvent laborieuse et, en termes de rapport qualité-prix, très onéreuse — une logique purement commerciale.	Impression d'ensemble positive : l'agence a soumis une offre professionnelle avec un devis clairement structuré et des phases de projet bien définies, même si les descriptions détaillées et les références au contexte du Eurodistrict font défaut. Une mise en œuvre professionnelle du projet peut certainement être attendue, l'expertise technique étant au rendez-vous. L'agence se montre toutefois moins engagée dans sa présentation que IS Webdesign.  Le budget proposé, d'environ 37.500 €, se situe dans la fourchette haute, mais semble équilibré.	L'impression générale est correcte. L'agence fait preuve de bonne volonté, l'expertise technique est présente et une mise en œuvre raisonnable du projet peut être attendue. Cependant, l'offre présente certaines lacunes, est moins convaincante dans son contenu, et la réalisation paraît moins aboutie que celles des autres candidats en raison de limitations techniques.  Le budget proposé, d'environ 40.000 €, est très élevé et n'offre pas un rapport qualité-prix convaincant comparé aux autres offres.
<b>Classement</b>	1er place	3e place	2e place	4e place

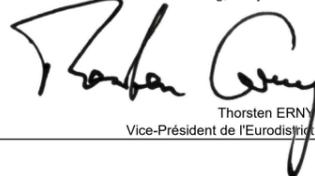
Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025

Thorsten EBNY  
 Vice-Président de l'Eurodistrict

**Auswertung der Angebote**

Bewertungskriterium	Beschreibung der Bewertung	Beschreibung der Bewertung	Beschreibung der Bewertung	Beschreibung der Bewertung
<b>Name Agentur</b>	<b>ISWebdesign</b> Agence Webdesign, Metz/Nancy	<b>TIZ &amp; EMERYA</b> Agences Webdesign, Mitglied der Alliance Of Digital Builders AODB, 9 Agenturen, davon 1 in Straßburg	<b>NUN</b> Studio design & arts graphiques, Paris/Straßburg	<b>ArtMedia</b> Webdesignagentur, Wiesbaden
<b>Vollständigkeit Unterlagen &amp; Erscheinungsbild</b>	Ja, Unterlagen vollständig. Sehr gutes Erscheinungsbild, umfangreiches Dossier Grafischer Vorschlag gut, Änderungen nötig Gut strukturierter Planungsentwurf (klare Projektphasen)	Ja, Unterlagen vollständig. Gutes Erscheinungsbild, Dossier oberflächlich Grafischer Vorschlag gut, Änderungen nötig Strukturierter Planungsentwurf (klare Phasen, aber weniger aussagekräftig)	Ja, Unterlagen vollständig. Sehr gutes Erscheinungsbild, Dossier allgemein gehalten aber gut Grafischer Vorschlag gut, Änderungen nötig. Gut strukturierter Planungsentwurf (Phasen).	Nein, Unterlagen leider unvollständig u. Budget nicht detailliert Kein Dossier, als zusätzliche Information nur 2 Links Graphischer Vorschlag fehlt (nur Verweis auf Tool), kann daher nicht bewertet werden. Strukturierter Planungsentwurf (Phasen).
	Methode der Ko-Konstruktion in Form von Ateliers (in Präsenz + online + Tools) Projektaufaktbesprechung (inkl. Protokoll), danach Begleitung aller Projektphasen mit thematischen Besprechungen, jeweils mit Ergebnissicherung,  insg. gute Planungsschritte, die von qualitativer Vorgehensweise zeugen, im Unterschied zu den anderen Bewerbern starker Eurodistriktbezug formuliert	Methode der Ko-Konstruktion in Form von Ateliers (in Präsenz + online + Tools) 3 Besprechungen geplant (arborescence, live-prototyping, maquette + editoriaux), sehr toolorientiert (Kanban board)  Methode und Planungsschritte werden mit Stichpunkten skizziert, nicht weiter detailliert	Methode der Ko-Konstruktion nach dem Modell des "doppelten Diamanten", Projektaufaktbesprechung, danach Begleitung aller Projektphasen, jeweils mit Ergebnissicherung, mehrere aufeinanderfolgende Design-Iterationen in Figma und gebündeltem Online-Feedback über ein Kommentarsystem,  insg. gute Planungsschritte, die von qualitativer Vorgehensweise zeugen	Methode der Ko-Konstruktion, Umsetzung und geplante Besprechungen nicht genauer ausgeführt  insg. schlüssige Planungsschritte unterteilt in 3 Meilensteine
	Umfassende Expertise, zusätzl. positive Referenzschreiben der Eurodistrikte PAMINA + SaarMoselle	Umfassende Expertise	Umfassende Expertise	Wahrscheinlich umfassende Expertise, kann nicht bewertet werden, da nur 2 Links geschickt.
<b>Preis €/TTC</b>	<b>14.388,00 €</b>	<b>34.233,45 €</b>	<b>37.500,00 €</b>	<b>39.995,90 €</b>
<b>Technische &amp; inhaltliche Umsetzung</b>	CMS opensource FlexIT  Gute Modularität und Skalierbarkeit der angebotenen CMS-Lösung. Detaillierte, bebilderte Beschreibung der verschiedenen Möglichkeiten (inkl. pop-in; bandeau d'alerte, gestionnaire media).  Umsetzung der gewünschten technischen Funktionalitäten (Intranet, Formulare, Kulturkalender, Erweiterungsoptionen, Monitoring-Tool) sind möglich und klar beschrieben, teilweise mit Optionen.  Migration und Übernahme bestehender Inhalte (Texte, Bilder, Dokumente) teilweise möglich.  Einhaltung der gängigen Sicherheitsstandards, DSGVO-Konformität und Cookie-Management, Unterstützung der zweisprachigen Struktur, Suchmaschinenoptimierung, Verlinkung soziale Medien (social wall, Inhalte teilen) Statistiken (Google Analytics)  Hosting, Wartung, Support möglich  Einhaltung der gängigen Normen für Barrierefreiheit (EU-Norm EN 301 und FR-Norm RGAA 4) und Responsivität auf allen Geräten und Browsern (mobile first).	CMS opensource Drupal 11  Modularität und Skalierbarkeit der angebotenen CMS-Lösung nicht weiter detailliert, aus Erfahrung ok, aber recht komplex.  Umsetzung der gewünschten technischen Funktionalitäten (Intranet, Formulare, Kulturkalender, Erweiterungsoptionen, Monitoring-Tool) scheint möglich -> nur aufgezählt, nicht weiter beschrieben.  Migration und Übernahme bestehender Inhalte (Texte, Bilder, Dokumente) möglich.  Einhaltung der gängigen Sicherheitsstandards, DSGVO-Konformität und Cookie-Management, Unterstützung der zweisprachigen Struktur, Suchmaschinenoptimierung (teurer Extraposten im Budget!) Verlinkung soziale Medien (nicht detailliert, sicher möglich) Statistiken (Google Analytics)  Hosting, Wartung, Support möglich  Einhaltung der gängigen Normen für Barrierefreiheit (EU-Norm EN 301 und FR-Norm RGAA 4) und Responsivität auf allen Geräten und Browsern (mobile first)	CMS opensource WordPress 6.8  Gute Modularität und Skalierbarkeit der angebotenen CMS-Lösung, nicht detailliert beschrieben.  Umsetzung der gewünschten technischen Funktionalitäten (Intranet, Formulare, Kulturkalender, Erweiterungsoptionen, Monitoring-Tool) möglich -> im Kostenvoranschlag gelistet, nicht weiter beschrieben.  Migration und Übernahme bestehender Inhalte (Texte, Bilder, Dokumente) möglich.  Einhaltung der gängigen Sicherheitsstandards, DSGVO-Konformität und Cookie-Management, Unterstützung der zweisprachigen Struktur, Suchmaschinenoptimierung (Yeast SEO) Verlinkung soziale Medien (nicht detailliert, sicher möglich) Statistiken (Google Analytics)  Hosting, Wartung, Support möglich  Einhaltung der gängigen Normen für Barrierefreiheit (EU-Norm EN 301 und FR-Norm RGAA 4) und Responsivität auf allen Geräten und Browsern (mobile first + desktop)	CMS opensource Typo3  Gute Modularität und Skalierbarkeit der angebotenen CMS-Lösung, nicht detailliert beschrieben.  Umsetzung der gewünschten technischen Funktionalitäten (Intranet, Formulare, Kulturkalender, Erweiterungsoptionen, Monitoring-Tool) mit Einschränkungen möglich -> im Kostenvoranschlag gelistet. Die vorgeschlagene Umsetzung von Kulturkalender und Intranet durch die Einschränkungen weniger überzeugend als die der Konkurrenz.  Migration und Übernahme bestehender Inhalte (Texte, Bilder, Dokumente) nicht möglich, nur Basisstruktur geliefert.  Einhaltung der gängigen Sicherheitsstandards, DSGVO-Konformität und Cookie-Management, Unterstützung der zweisprachigen Struktur, Suchmaschinenoptimierung; Verlinkung soziale Medien (nicht detailliert, sicher möglich) Statistiken (Google Analytics+ Cookiefreie Webanalyse mit Matomo (Self-Hosted))  Hosting, Wartung, Support möglich  Einhaltung der gängigen Normen für Barrierefreiheit (EU-Norm EN 301 und FR-Norm RGAA 4) und Responsivität auf allen Geräten und Browsern (responsive design, kein mobile first)
<b>Design &amp; Usability (20%)</b>	Guter Eindruck, modernes, frisches, seriöses Design gemäß Grafikcharta -> Schwerpunkt eher institutionnel.  Übersichtliche Seitenarchitektur mit intuitiver Navigation scheint gegeben, gute Umsetzung der gewünschten Elemente (Startseite, Karte, Panels etc.) -> detaillierte Beschreibung mit Vorschlägen und Beratung  Benutzerfreundlichkeit im Frontend (für Webseitenbesucher) und im Backend (für Redakteur).	Guter Eindruck, modernes, frisches, seriöses Design gemäß Grafikcharta -> Schwerpunkt eher Business  Umsetzung der gewünschten Elemente (Startseite, Karte, Panels etc.) möglich, konkrete Umsetzung und Seitenstruktur jedoch nicht näher beschrieben, auf aktueller Webseite ist Navigation eher wenig intuitiv  Benutzerfreundlichkeit im Frontend (für Webseitenbesucher), für Backend (für Redakteur) nicht angegeben, aus Erfahrung leistungsstark aber komplex.	Guter Eindruck, modernes, frisches, seriöses Design gemäß Grafikcharta -> Schwerpunkt eher Design  Übersichtliche Seitenarchitektur mit intuitiver Navigation scheint gegeben, gute Umsetzung der gewünschten Elemente (Startseite, Karte, Panels etc.) -> Eindruck aus Grafik und Kostenvoranschlag, keine detaillierte, bebilderte Beschreibung  Benutzerfreundlichkeit im Frontend (für Webseitenbesucher) und im Backend (für Redakteur) scheint gegeben	Nicht evaluierbar, da kein Grafikentwurf eingereicht.  Übersichtliche Seitenarchitektur mit intuitiver Navigation scheint möglich, Umsetzung der gewünschten Elemente (Startseite, Karte, Panels etc.) scheint möglich -> Eindruck aus Telefonat und Kostenvoranschlag, keine detaillierte Beschreibung im Angebot  Benutzerfreundlichkeit im Frontend (für Webseitenbesucher) und im Backend (für Redakteur) scheint gegeben
<b>Anmerkungen</b>	Insgesamt sehr guter Eindruck, hat das umfangreichste sowie inhaltlich detaillierteste und überzeugendste Angebot abgegeben, mit klarem Fokus auf dem Eurodistrikt. Die Qualität und Art der Präsentation lässt eine professionelle Begleitung um Umsetzung des Projekts erwarten. Die übermittelten Referenzschreiben betonen die zufriedenstellende Arbeit der Agentur. Das vergleichsweise niedrige Budget von gerundet 14.400 € erklärt sich durch einen Rabatt von 15 % sowie einen Vorzugspreis. Die Agentur gibt an, mit den begrenzten Budgets der Eurodistrikte vertraut zu sein und wollte so ihre Chancen auf den Zuschlag erhöhen. Die Qualität der Arbeit, die Begleitung sowie das Endergebnis wirken dennoch nicht weniger professionell. Das Angebot ist somit wirtschaftlich attraktiv und lässt Spielraum für eventuelle Anpassungen.	Insgesamt ist der Eindruck OK. Die technische Expertise ist eindeutig vorhanden. Obwohl es sich um den aktuellen Webseitenbetreiber handelt bleiben die Ausführungen jedoch sehr oberflächlich, ohne konkrete/detaillierte Beschreibungen oder Eurodistriktbezug. Das Budget von gerundet 34.200 (e) befindet sich im Mittelfeld der eingereichten Angebote, jedoch mit vergleichsweise teuren Extraposten (SEO, User Experience). Die Zusammenarbeit der Vergangenheit war technisch ok, jedoch zäh und mit Blick auf das Preis-Leistungsverhältnis sehr teuer (reine Businesslogik).	Insgesamt guter Eindruck, hat ein professionelles Angebot mit klar strukturiertem Kostenvoranschlag und gut strukturierten Projektphasen abgegeben, wenn auch ohne detaillierte Beschreibungen oder Eurodistriktbezug. Eine professionelle Umsetzung des Projekts kann sicherlich erwartet werden, die technische Expertise ist vorhanden. Die Agentur ist in ihrer Präsentation weniger engagiert als IS Webdesign. Das Budget von 37.500 (e) liegt im oberen Bereich, erscheint aber ausgewogen.	Insgesamt ist der Eindruck OK. Die Agentur ist sehr bemüht, die technische Expertise ist vorhanden und eine vernünftige Umsetzung kann erwartet werden. Das Angebot hat jedoch Lücken, ist weniger aussagekräftig und die Umsetzung ist aufgrund technischer Einschränkungen im Vergleich zu den anderen Angeboten weniger überzeugend. Das Budget von gerundet 40.000 € ist sehr hoch und bietet im Vergleich zu den anderen Angeboten kein überzeugendes Preis-Leistungs-Verhältnis.
<b>Ranking</b>	Platz 1	Platz 3	Platz 2	Platz 4

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025

  
 Thorsten ERNY  
 Vice-Président de l'Eurodistrikt

Document de séance n° 3.2/2/2025  
Vorlage Nr. 3.2/2/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 2/2025</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i>  05.06.2025
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Katrin NEUSS	

## **Point n° 3.2 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 3.2 der Tagesordnung***

**Objet / *Betreff*: Communication: Sélection prestataire refonte site web / *Kommunikation: Auswahl Dienstleister Webseitenerneuerung***

### **I. Rapport / *Sachverhalt***

Le système de gestion de contenu actuellement utilisé, **Drupal 7**, ne bénéficie plus de mises à jour de sécurité depuis 2025. Les sites Internet reposant encore sur cette version doivent donc impérativement être renouvelés. La mise à niveau technique nécessaire équivaut à une refonte complète du site, même si le design reste inchangé.

Le site Internet du Eurodistrict étant actuellement basé sur Drupal 7, un renouvellement technique s'impose. Cette opération sera également l'occasion de moderniser et de repenser l'aspect visuel et technique du site.

Dans le cadre de ce projet de refonte, un cahier des charges a été élaboré et envoyé à dix prestataires qualifiés (cinq en Allemagne et cinq en France). Trois d'entre eux ont décliné l'invitation à soumissionner. Les quatre agences suivantes ont remis leur offre dans les délais :

- ISWebdesign (Nancy/Metz)
- TIZ & EMERYA (Strasbourg)
- NÜN (Strasbourg)
- ArtMedia (Wiesbaden)

L'évaluation des offres a été réalisée sur la base des critères définis dans le cahier des charges :

- **Qualité** (qualité de l'approche en termes de concept, méthodologie, design ainsi que l'expertise)

Das derzeit verwendete Content-Management-System **Drupal 7** wird seit dem Jahr 2025 nicht mehr mit Sicherheitsupdates versorgt. Webseiten, die weiterhin auf dieser Version basieren, müssen daher zwingend erneuert werden. Der erforderliche technische Aufwand entspricht einer vollständigen Neuprogrammierung, selbst bei gleichbleibendem Design.

Da die Webseite des Eurodistrikts derzeit mit Drupal 7 betrieben wird, ist eine technische Erneuerung unumgänglich. Im Zuge dieser Maßnahme soll zugleich eine Modernisierung und gestalterische Neuausrichtung der Webseite erfolgen.

Im Rahmen der geplanten Erneuerung der Webseite wurde ein Lastenheft erstellt und an insgesamt zehn geeignete Dienstleister (5 aus Deutschland, 5 aus Frankreich) verschickt. Von diesen haben drei Dienstleister abgesagt. Von den folgenden vier Agenturen wurden Angebote fristgerecht eingereicht:

- ISWebdesign (Nancy/Metz)
- TIZ & EMERYA (Straßburg)
- NÜN (Straßburg)
- ArtMedia (Wiesbaden)

Die Bewertung der Angebote erfolgte anhand der im Lastenheft festgelegten Kriterien:

- **Qualität** (Qualität der Vorgehensweise in Konzept, Methodik, Design, sowie Expertise)

- **Pertinence** (mise en œuvre technique et de contenu, étendue et nature des prestations proposées)
- **Prix**

Les quatre agences témoignent d'un niveau de professionnalisme comparable, d'une expertise approfondie et d'une vaste expérience en matière de conception, de design et de mise en œuvre technique de sites web. Toutes les agences adoptent une méthodologie similaire de co-construction, structurée en phases de projet

- **Relevanz** (technische und inhaltliche Umsetzung, Umfang & Art der angebotenen Leistungen)
- **Preis**

Alle vier Agenturen zeugen von vergleichbar hoher Professionalität, fundiertem Sachverständnis und umfangreicher Erfahrung in Konzeption, Design und technischer Umsetzung von Webseiten. Alle Agenturen setzen auf eine ähnliche Methodik der Ko-Konstruktion gegliedert in Projektphasen.

## **II. Recommandation du Secretariat général / Empfehlung des Generalsekretariats**

Basé sur les critères de qualité (qualité de l'approche en termes de concept, méthodologie, design et expertise), de pertinence (mise en œuvre technique et de contenu, nature des prestations proposées) et de prix, le Secrétariat général a procédé à un examen approfondi des offres reçues (Annexe I).

Dans le cadre de l'examen, l'offre de l'agence

ISWebdesign

s'est révélée être la plus convaincante sur les plans qualitatif et économique. Il est donc recommandé de confier la réalisation du projet à cette agence.

L'agence se distingue par la grande qualité de son approche, accompagnée d'une réflexion méthodologiquement solide et particulièrement approfondie du projet, spécifiquement orientée vers l'Eurodistrict.

Sur le plan technique, l'offre convainc par sa modularité, qui laisse présager une mise en œuvre professionnelle, durable et conviviale.

L'offre convainc sur le plan économique par son budget raisonnable, tout en maintenant qualité et performance, ce qui laisse une marge financière pour d'éventuels ajustements.

En plus d'une expertise équivalente à celle des autres prestataires, ISWebdesign dispose également de références très positives auprès des Eurodistricts PAMINA et SaarMoselle, dont les sites web ont déjà été réalisés avec succès par cette agence.

Auf Grundlage der Kriterien Qualität (Qualität der Vorgehensweise in Konzept, Methodik, Design, sowie Expertise), Relevanz (technische und inhaltliche Umsetzung, Umfang & Art der angebotenen Leistungen) und Preis hat das Generalsekretariat die eingereichten Angebote eingehend geprüft (Anhang I).

Im Zuge der Prüfung hat sich das Angebot der Agentur

ISWebdesign

als das qualitativ und wirtschaftlich überzeugendste erwiesen, weshalb eine Beauftragung dieser Agentur empfohlen wird.

Die Agentur überzeugt durch die hohe Qualität der Vorgehensweise mit einer sehr umfangreichen, methodisch fundierten Reflexion des Projekts, spezifisch ausgerichtet auf den Eurodistrikt.

In technischer Hinsicht überzeugt das Angebot durch seine Modularität, was eine professionelle, nachhaltige und benutzerfreundliche Umsetzung erwarten lässt.

Wirtschaftlich überzeugt das Angebot durch sein überschaubares Budget bei gleicher Qualität und Leistungsstärke, was einen finanziellen Spielraum für eventuelle Anpassungen lässt.

Zusätzlich zu der mit den anderen Dienstleistern vergleichbaren Expertise, verfügt ISWebdesign zudem über sehr positive Referenzen der Eurodistrikte PAMINA und SaarMoselle, deren Webseiten bereits zufriedenstellend von der Agentur umgesetzt wurden.

### **III. Résolution / Beschluss**

Le conseil décide de confier la refonte du site web de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau à l'

Agence ISWebdesign

Le contrat est conclu sur la base des spécifications du cahier des charges et aux conditions indiquées dans l'offre.

Le Conseil est informé du déroulement et des résultats de la refonte du site web.

Le Conseil autorise la Présidente à signer tous les documents relatifs à ce mandat.

Der Rat beschließt, den Auftrag zur Erneuerung der Webseite des Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau an die

Agentur ISWebdesign

zu vergeben. Der Vertrag wird basierend auf den Vorgaben des Lastenhefts zu den im Angebot genannten Konditionen abgeschlossen.

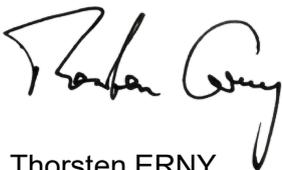
Der Rat wird über den Verlauf und das Ergebnis der der Webseitenerneuerung informiert.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, alle mit der Beauftragung und Umsetzung in Zusammenhang stehende Dokumente zu unterzeichnen.

### **IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis**

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Fait à Offenburg, le 5 juin 2025



Thorsten ERNY  
Vice-Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 5 juin 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

Document de séance n° 3.3/2/2025  
Vorlage Nr. 3.3/2/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 2/2025</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i>  05.06.2025
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Katrin NEUSS	

## **Point n° 3.3 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 3.3 der Tagesordnung**

**Objet / Betreff : Stand de l'Eurodistrict à la Foire européenne de Strasbourg /  
Eurodistrikt-Stand auf der Europamesse Straßburg**

### **I. Rapport / Sachverhalt**

La Foire européenne de Strasbourg, qui se tiendra cette année du 5 au 14 septembre 2025, compte parmi les événements phares de la rentrée strasbourgeoise, avec environ 530 exposants et 133 000 visiteurs.

Dans l'esprit d'un marketing régional, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'y est présenté au cours des 4 dernières années à un public local avec son propre stand, qui a suscité des retours positifs de la part de la presse locale et des représentant.e.s politiques.

En vue d'une orientation franco-allemande de la Foire européenne prévue à nouveau pour cette année, un souhait politique s'exprime en faveur d'une nouvelle participation de l'Eurodistrict.

#### **Concept**

L'idée est que l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et l'Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg se présentent à nouveau avec un stand commun de 30m<sup>2</sup> à la Foire européenne. Cette approche a fait ses preuves en 2023 et en 2024 et profite en outre aux ressources et aux capacités de personnel limitées du Secrétariat général.

En raison de ressources limitées, l'accent de cette année doit être mis sur l'inauguration franco-allemande du stand lors de l'ouverture

Die Europamesse Straßburg, die in diesem Jahr vom 5. bis zum 14. September 2025 stattfindet, zählt mit rund 530 Ausstellern und 133.000 Besucherinnen und Besuchern zu einer der führenden Veranstaltungen des Straßburger Herbstes.

Im Sinne eines regionalen Standortmarketings präsentierte sich der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau in den vergangenen 4 Jahren dort jeweils mit einem eigenen Messestand, der sowohl in der Presse als auch bei den politischen Vertreterinnen und Vertretern viel Beachtung fand, einem lokalen Publikum.

Mit Blick auf die in diesem Jahr erneut angestrebte deutsch-französische Ausrichtung der Europamesse besteht der politische Wunsch einer erneuten Messeteilnahme des Eurodistrikts.

#### **Konzept**

Idee ist, dass sich der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau und die Straßburger Klimaagentur Agence du climat erneut mit einem 30m<sup>2</sup> großen Gemeinschaftsstand auf der Europamesse präsentieren. Dieser Ansatz hat sich in den Jahren 2023 und 2024 bewährt und kommt zudem den Ressourcen und den begrenzten Personalkapazitäten des Generalsekretariats zugute.

Aufgrund dieser begrenzten Ressourcen soll der diesjährige Fokus auf der deutsch-französischen Standeinweihung am Tag der

## Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

officielle du salon. Pendant les neuf autres jours, le Secrétariat général ne devrait être présent qu'intermittamment ou mettre le stand à disposition des partenaires de la mobilité et de l'environnement.

Le concept de stand durable qui a fait ses preuves sera également être conservé et l'accent thématique sera mis sur le domaine de la mobilité (durable).

### Budget prévisionnel :

Dépenses	
Emplacement	7 500 €
Conception et production du stand (estimation)	20 000 €
Inauguration officielle du stand (estimation)	1 500 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>29 000 €</b>
Recettes	
Budget propre de l'Eurodistrict	25 000 €
Apport de l'Agence du climat	4 000 €
<b>Total Recettes</b>	<b>29 000 €</b>

offiziellen Messeeröffnung liegen. An den übrigen neun Tagen soll das Generalsekretariat nur zeitweise vor Ort sein oder Partnern aus Mobilität und Umwelt die Möglichkeit bieten, den Stand zu nutzen.

Auch das bewährte nachhaltige Standkonzept soll beibehalten und dabei der thematische Schwerpunkt auf den Bereich der (nachhaltigen) Mobilität gelegt werden.

### Voraussichtliches Budget:

Ausgaben	
Standfläche	7.500 €
Konzeption und Produktion des Standes (Schätzung)	20.000 €
Offizielle Standeinweihung (Schätzung)	1.500 €
<b>Gesamtausgaben</b>	<b>29.000 €</b>
Einnahmen	
Eurodistrikt-Eigenbudget	25.000 €
Beiträge Agence du climat	4.000 €
<b>Gesamtausgaben</b>	<b>29.000 €</b>

## II. Résolution / Beschluss

Le Conseil approuve la coopération renouvelée avec l'Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que le concept de stand durable.

Le Conseil valide la réalisation d'un stand commun à hauteur de 29 000 € (dont 25 000 € budget propre de l'Eurodistrict) et autorise la Présidente à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Der Rat begrüßt die erneute Zusammenarbeit mit der Straßburger Klimaagentur Agence du climat und das nachhaltige Standkonzept.

Der Rat beschließt die Realisierung eines Gemeinschaftsstandes in Höhe von 29.000 € (davon 25.000 € Eurodistrikt-Eigenmittel) und ermächtigt die Präsidentin, alle mit diesem Projekt zusammenhängenden Dokumente zu unterzeichnen.

## III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Fait à Offenburg, le 5 juin 2025



Thorsten ERNY  
Vice-Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 5 juin 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.



**TOP 4.1.SUBVENTIONS ATTRIBUEES DEPUIS LE 27/03/2025 DANS LE CADRE DU FONDS CULTURE & RENCONTRES (FONDS DE 190 000 €) / FÖRDERUNGEN IM RAHMEN DES FONDS KULTUR & BEGEGNUNG, DIE SEIT DEM 27.03.2025 BEWILLIGT WURDEN (FONDS IN HÖHE VON 190.000 €)**

Intitulé du projet / Titel des Projekts	Description de projet / Projektbeschreibung	Porteur du projet / Projektträger	Partenaires de projets / Projektpartner	Budget global du projet (€) / Gesamtbudget des Projektes (€)	Montant accordé (€) / Bewilligter Betrag (€)
Concert franco-allemand / deutsch-französisches Konzert	Concert porté par 36 chanteurs du "Männerchor" et une dizaine de musiciens de l'orchestre strasbourgeois, le 23 mars 2025 à l'église St-Thomas de Strasbourg. Participation active du public franco-allemand, invité à chanter avec les professionnels en fin de concert l'hymne européen en français et en allemand, et discussion sur les références musicales communes dans les deux pays. / <i>Konzert am 23. März 2025 in der St-Thomas-Kirche in Straßburg, getragen von 36 Sängern des "Männerchors" und etwa zehn Musikern des Straßburger Orchesters. Aktive Beteiligung des deutsch-französischen Publikums, das am Ende des Konzerts dazu eingeladen wurde, gemeinsam mit den professionellen Sängern die Europahymne auf Deutsch und Französisch zu singen, und Diskussion über die gemeinsamen musikalischen Referenzen in den beiden Ländern.</i>	Männerchor Willstätt-Eckartsweier e.V.	Orchestre Jonas, Strasbourg	2 400,00 €	1 200,00 €
"Painting music"	Deux concerts les 12 et 26 avril 2025, illustrés par une action de peinture en direct, ainsi qu'une exposition de peinture à la "Galerie im Arforum" à Offenbourg. Un atelier bilingue pour environ 30 participants a également été animé, proposant une réflexion sur l'interaction entre la musique et la peinture. Les musiciens et peintres impliqués venaient des deux pays. / <i>Zwei Konzerte am 12. und 26. April 2025, die durch eine Live-Malaktion illustriert wurden, sowie eine Gemäldeausstellung in der "Galerie im Arforum" in Offenburg. Außerdem fand einen zweisprachigen Workshop für etwa 30 Teilnehmenden statt, der eine Überlegung zur Interaktion zwischen Musik und Malerei anbot. Die beteiligten Musiker und Maler kamen aus beiden Ländern.</i>	Künstlerkreis Ortenau e.V., Offenbourg	Collectif PILS, Strasbourg	12 750,00 €	4 500,00 €
"Paysage partagé"	Rencontre artistique entre 52 élèves des deux établissements au Jardin des Deux Rives les 15 et 16 mai 2025. Animations linguistiques, création d'œuvres artistiques en groupes binationaux sur le thème de l'Europe. Exposition de ces œuvres dans les locaux du collectif Zone d'art puis dans les deux écoles jusqu'à la fin de l'année scolaire. / <i>Künstlerische Begegnung zwischen 52 Schülern aus beiden Schulen im Garten der zwei Ufer am 15. und 16. Mai 2025. Sprachanimationen, Erstellung von Kunstwerken in binationalen Gruppen zum Thema Europa. Ausstellung dieser Kunstwerke in den Räumlichkeiten des Kollektivs Zone d'art in Strasbourg und anschließend in den beiden Schulen bis zum Ende des Schuljahres.</i>	Quinz'art, Strasbourg	Schiller Gymnasium Offenbourg ; Collège Rouget de Lisle, Schiltigheim	9 800,00 €	3 000,00 €
"Micro-festival transfrontalier autour des transitions : Kaleidoscopie"	Organisation, du 20 au 25 mai 2025, d'un micro-festival destiné à un public franco-allemand et intergénérationnel avec des ateliers artistiques bilingues proposés par plusieurs partenaires, dont la Kunstschule Offenbourg et la Ville de Kehl / <i>Organisation vom 20. bis 25. Mai eines Mikrofestivals für ein deutsch-französisches generationenübergreifendes Publikum. Künstlerische zweisprachige Workshops werden von mehreren Partnern, u.a. von der Kunstschule Offenbourg und der Stadt Kehl angeboten.</i>	Kaleidoscoop, Strasbourg	Stadt Kehl ; SPL des Deux-Rives	15 000,00 €	5 000,00 €
<b>MONTANT TOTAL / GESAMTSUMME</b>				<b>39 950,00 €</b>	<b>13 700,00 €</b>

Fait à Offenbourg, le 5 juin 2025

Thorsten ERNY  
 Vice-Président de l'Eurodistrict

Intitulé du projet / Titel des Projekts	Description de projet / Projektbeschreibung	Porteur du projet / Projektträger	Partenaires de projets / Projektpartner	Montant demandé (€) / Beantragte Förderung (€)	Montant accordé (€) / Bewilligte Förderung (€)
On fait des jeux, des bricolages / Wir spielen, wir basteln	Les classes passent une matinée dans l'école partenaire, où elles jouent et bricolent avec les enfants français. / Die Klassen verbringen einen Vormittag in der Partnerschule, in der sie zusammen mit den französischen Kindern spielen und basteln	Grundschule Oberweiler mit Au, Friesenheim	Ecole élémentaire Dorisheim	356,50 €	356,50 €
Fantaskinder - Rendre visite à nos correspondants français / Fantaskinder - Wir besuchen unsere französischen Austauschschüler	Les classes passent une matinée dans l'école partenaire, où elles échangent avec les enfants français et font des activités en plein air. / Die Klassen verbringen einen Vormittag in der Partnerschule, in der sie zusammen mit den französischen Kindern sich austauschen und an der frischen Luft Aktivitäten machen.	Johann-Wölflin-Schule, Oberkirch	Ecole des Menuisiers, Bischwiller	240,00 €	240,00 €
Rencontre avec une classe française, premières expériences de communication / Kennenlernen einer französischen Schulklasse, erste Kommunikationserfahrungen	Les enfants passent une journée dans une école française et apprennent à connaître d'autres enfants / Die Kinder verbringen einen Tag in einer französischen Schule und lernen andere Kinder kennen.	Max-Planck-Gymnasium, Lahr	Collège Louis Arbogast, Mutzig	170,00 €	170,00 €
Une nouvelle rencontre à Hohberg / Ein neues Treffen in Hohberg	Poursuivre et développer le partenariat amorcé en 2023 entre les 2 écoles. Deux classes supplémentaires en France et autant en Allemagne rejoignent le projet. Désormais, le partenariat s'articule autour de 8 classes participantes. / Fortsetzung und Ausbau der im Jahr 2023 begonnenen Partnerschaft zwischen den beiden Schulen. In diesem Jahr schliessen sich zwei weitere Klassen aus Frankreich und ebenso aus Deutschland dem Projekt an. Die Partnerschaft besteht nun aus 8 teilnehmenden Klassen.	Ecole élémentaire Bouchesèche Hoenheim	Gemeinschaftsschule Hohberg-Hofweier	420,00 €	420,00 €
Echange classes de 6ème / Klassenaustausch der 6. Klasse	Journée de rencontre entre les élèves de 6ème du collège d'Eschau et de la Realschule de Neuried après un échange de correspondance. Découverte des écoles des deux côtés de la frontière et pratique de la langue. / Tag der Begegnung zwischen den Schülern der 6. Klasse des Collège Eschau und der Realschule Neuried nach einem Briefwechsel. Kennenlernen der Schulen auf beiden Seiten der Grenze und Sprachpraxis. Ministère de l'éducation et de la culture du Land de Saar, caisse d'allocations familiales de moselle, protection maternelle et infantile moselle	Collège Sébastien Brant Eschau	Realschule Neuried	542,05 €	542,05 €
Contacts épistolaires franco-allemands avec une école bilingue française et des visites réciproques à Biberach et Eckbolsheim. / Deutsch-Französische Briefkontakte mit einer französischen bilingualen Schule und gegenseitigen Besuchen in Biberach und Eckbolsheim.	Apprendre à connaître les enfants de part et d'autre du Rhin, contacts épistolaires plusieurs fois par an et une journée de visite commune avec des jeux sportifs, des bricolages et des repas. / Gegenseitiges Kennenlernen der Kinder rechts und links des Rheins, Briefkontakte mehrmals im Jahr und jeweils ein gemeinsamer Besuchs-Ta mit Sport-Spielen, Basteln, Essen.	Grundschule Biberach	Ecole Primaire Publique d'Eckbolsheim	680,00 €	680,00 €
Echange classes de 6ème / Klassenaustausch der 6. Klasse	Journée de rencontre entre les élèves de 6ème du collège d'Eschau et de la Realschule de Neuried après un échange de correspondance. Découverte des écoles des deux côtés de la frontière et pratique de la langue. / Tag der Begegnung zwischen den Schülern der 6. Klasse des Collège Eschau und der Realschule Neuried nach einem Briefwechsel. Kennenlernen der Schulen auf beiden Seiten der Grenze und Sprachpraxis. Ministère de l'éducation et de la culture du Land de Saar, caisse d'allocations familiales de moselle, protection maternelle et infantile moselle	Realschule Neuried	Collège Sébastien Brant Eschau	758,00 €	758,00 €
Partenariat de la crèche municipale de Renchen avec l'Ecole Maternelle Parc du Château à Schiltigheim - depuis 2007 / Partnerschaft der städtischen Kindertagesstätte Renchen mit der Ecole Maternelle Parc du Château in Schiltigheim - seit 2007	Découverte / utilisation de la langue de l'autre. Jeux / activités en commun, culture, échange sur l'éducation, la garderie et l'école, méthodes / traditions, entretien de l'amitié. / Entdecken / Anwendung der jeweiligen Sprache des Anderen. Gemeinsame Spiele / Aktivitäten, Kultur, Austausch über Bildung, Kita & Schule, Methoden/Traditionen, Freundschaftspflege.	Kita Renchen	Ecole Maternelle Parc du Château Schiltigheim	1 371,50 €	1 371,50 €
Fantaskinder - Représentation finale	Les classes se sont retrouvées au mois d'avril 2025 dans l'école partenaire, où elles ont échangé avec les enfants français et ont fait des activités en plein air. Lors de cette nouvelle rencontre les enfants présentent les chansons et les danses qu'ils ont apprises auparavant ensemble. / Die Klassen trafen sich im April 2025 in der Partnerschule, wo sie sich mit den französischen Kindern austauschten und Aktivitäten im Freien unternahmen. Bei diesem neuen Treffen führen die Kinder die Lieder und Tänze vor, die sie zuvor gemeinsam gelernt haben.	Johann-Wölflin-Schule, Oberkirch	Ecole des Menuisiers, Bischwiller	730,00 €	365,00 €
Les enfantastique - Fantastikinder : Concert à Sélestat / Konzert in Sélestat	Les enfants se retrouvent ensemble pour un pique-nique. Le concert des Enfantastique aura lieu et les groupes franco-allemand présentent ensemble leur chorégraphie qu'ils ont préparé pendant l'année scolaire et pendant les différentes rencontres. / Die Kinder treffen sich gemeinsam zu einem Picknick. Das Konzert der Enfantastique findet statt und die deutsch-französischen Gruppen präsentieren gemeinsam ihre Choreographie, die sie im Laufe des Schuljahres und während der verschiedenen Treffen vorbereitet haben.	Werkrealschule und Realschule Friesenheim	Ecole élémentaire Ohnenheim	590,00 €	295,00 €
Correspondance et découverte de l'école partenaire dans le cadre du jumelage franco-allemand (Altenheim-Neuried et Plobsheim) / Brieffreundschaft und Kennenlernen der Partnerschule im Rahmen der deutsch-französischen Städtepartnerschaft (Altenheim-Neuried und Plobsheim)	La correspondance doit être concrétisée à l'aide de la rencontre. L'échange doit améliorer le développement linguistique et élargir l'horizon culturel des élèves. Le projet vise également à renforcer le jumelage des villes. / Die Brieffreundschaft soll Mithilfe der Begegnung konkretisiert werden. Der Austausch soll die sprachliche Entwicklung verbessern und den kulturellen Horizont der Schüler:innen erweitern. Das Projekt soll außerdem die Städtepartnerschaft verstärken.	Johann-Henrich Büttner Schule, Altenheim-Neuried	Ecole élémentaire "Au Fil de l'Eau", Plobsheim	800,00 €	800,00 €
Une journée à l'école d'Ostwald / Ein Tag in der Schule in Ostwald	Le partenariat entre les deux écoles, qui a débuté en 2024, doit être mis sur les rails et approfondi. L'apprentissage de la langue du partenaire doit être encouragé. La cohabitation et la coopération doivent être améliorées. Les enfants s'immergent dans la culture d'outre-Rhin. L'échange étend l'amitié franco-allemande. / Die 2024 begonnene Partnerschaft zwischen den beiden Schulen soll auf den Weg gebracht werden und vertieft werden. Das Erlernen der Partnersprache soll gefördert werden. Das Zusammenleben und die Zusammenarbeit soll verbessert werden. Die Kinder sollen in die Kultur jenseits des Rheins eintauchen. Der Austausch soll die deutsch-französische Freundschaft pflegen.	Gemeinschaftsschule Hohberg-Diersburg	Ecole élémentaire Jean-Racine, Ostwald	730,00 €	730,00 €
<b>MONTANT TOTAL / GESAMTSUMME</b>				<b>7 388,05 €</b>	<b>6 728,05 €</b>

